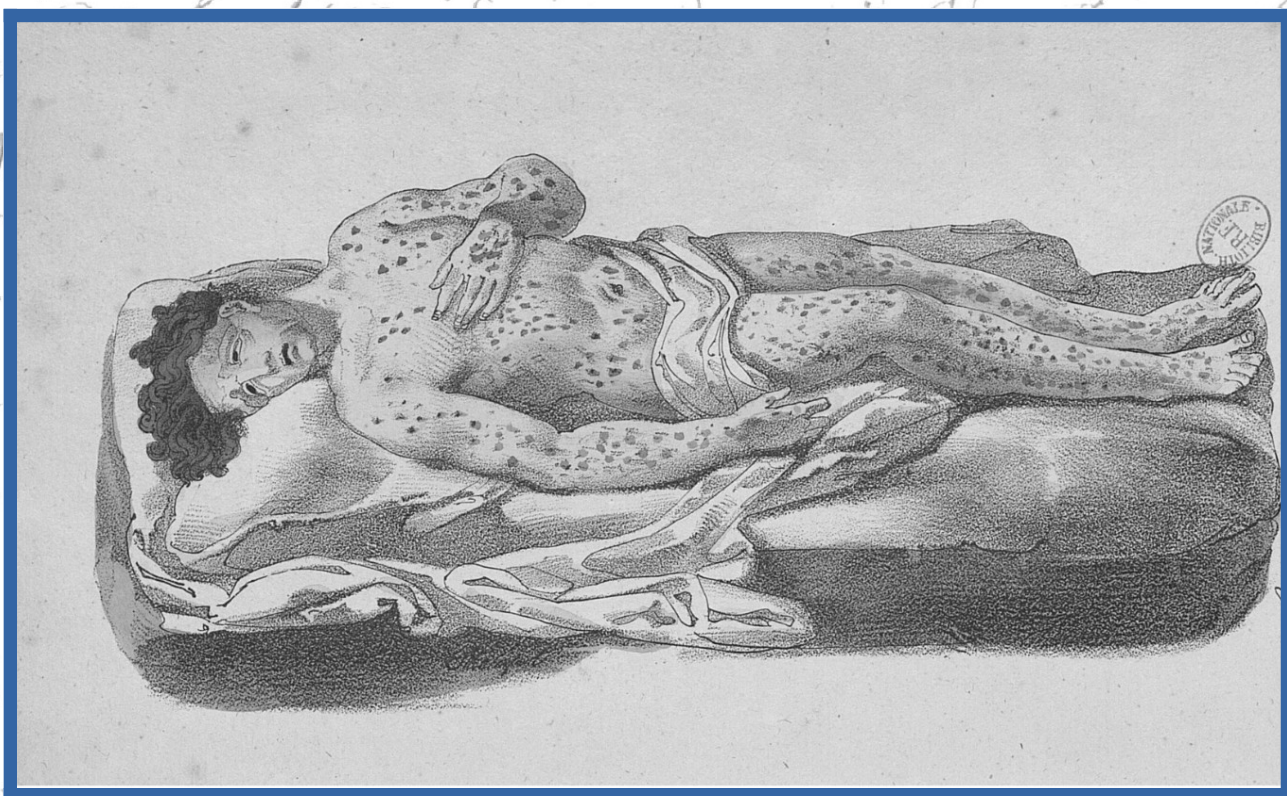


**Généa
79**

LA REVUE DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

SEPTEMBRE 2020 — N° 110



ÉPIDÉMIES EN DEUX-SÈVRES

SOMMAIRE

Photo de couverture : *Guide sanitaire des gouvernements européens* par Louis-Joseph-Marie ROBERT (Gallica).

Le mot du Cercle	2
Peste 1603 –Covid corona : même combat	3
Désespérée	9
Année meurtrière à Chanteloup	11
Quand la dysenterie frappait le Poitou	13
Assemblée générale	15
Les lettres de Victor Germain	23
Saint-André-sur-Sèvre	31
Essai de martyrologe pour Saint-André-sur-Sèvre	32
Marie Millasseau de Saint-André-sur Sèvre	34
Une généalogie de Saint-André-sur-Sèvre	40
Une belle bande de bras cassés	46
La bibliothèque du généalogiste	48

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2020

- Cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne :	27 €
- Supplément pour bulletin version papier :	20 €
- Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine :	35 €

Mise en page de la revue : Michel GRIMAUULT

Responsable de la publication : Raymond DEBORDE

Reproduction interdite des textes et illustrations.

Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.

Les articles et documents ne sont pas retournés.

Version papier imprimée par Copy Couleurs.



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX

Siret n° 409 984 0085 0001

Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990
05 49 08 55 75 Local Archives départementales
05 49 08 53 40 Local Pierre-de-Coubertin
(laisser un message)

Courriel genea79@wanadoo.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Raymond DEBORDE
Vice-présidentes	Danièle BILLAUDEAU Nadège DEJOUX
Secrétaire	Sylviane CLERGEAUD
Secrétaires adjointes	Yasmine GUILBARD Anne-Marie MOREAU
Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorière adjointe	Nicole BONNEAU
Administrateurs	Monique BUREAU Xavier CHOQUET Sylvie DEBORDE Michel GRIMAUULT Serge JARDIN Brigitte PROUST Jacqueline TEXIER

Chers adhérentes et adhérents, chers amis de la généalogie

Ce numéro 110 de notre revue Généa79 aurait dû être tout autre. Il devait évoquer principalement Saint-André-sur-Sèvre et ses alentours, commune où devait se tenir notre assemblée générale 2020, il comptait faire la part belle à la guerre de 1870, thème de nos journées de la généalogie programmées pour les 3 et 4 octobre.

Malheureusement, entre temps, la Covid 19 est passée par là et elle a déjoué tous nos plans. Il nous a été impossible de tenir en avril notre A.G. au château de Saint-Mesmin. Elle s'est donc déroulée à huis clos en juin à la ferme de Chey, siège de l'association le *Chaleuil dau pays niortais*. Vous pouvez en lire le compte-rendu dans ce numéro. Plus grave pour nous, **nous nous voyons obligé de reporter d'un an les Journées de la généalogie de Saint-Maixent-l'École**. Nous avons cru très longtemps qu'elles pourraient avoir lieu si nous prenions toutes les précautions nécessaires. Mais l'évolution de la situation sanitaire et les prescriptions de plus en plus strictes qui en découlent nous font de plus en plus redouter que la tenue de cet événement soit refusée au dernier moment ou, sinon, qu'il se déroule dans des conditions peu conviviales ou peu sûres. Le plus sage est donc de repousser à notre grand regret cette manifestation pour l'imaginer début octobre 2021. Nous serons toujours dans le cadre de la commémoration des 150 ans. **Nous prévenons donc tous nos partenaires régionaux et nationaux (associations généalogiques, sociétés historiques, communes, armée, conférenciers, exposants...) qui, j'en suis sûr, sauront être présents l'année prochaine à notre rendez-vous**. Peut-être alors que la pandémie sera oubliée ou peut-être serons-nous habitués collectivement à mieux gérer cette situation. En attendant, portons-nous bien !

La liste des activités auxquelles nous avons dû renoncer cette année s'est donc allongée mais nous ne baissons pas les bras. Nous aurons sans doute le droit en prenant les mesures appropriées d'organiser des événements avec un public restreint : séances d'initiation, ateliers de dépouillement, permanences... les règles de distanciation sociale seront plus faciles à assurer que pour un forum accueillant de nombreux visiteurs. Et nous allons continuer à communiquer avec vous via le blog, le site et Facebook. N'hésitez pas à en faire de même et à nous contacter !

La pandémie nous a donc fait modifier la teneur de ce numéro de Généa79. Nous avons conservé des articles sur Saint-André-sur-Sèvre où nous comptons bien aller un jour. Merci à Benoît Poupin, Richard Lueil, Bruno Griffon et Mélanie Astié d'évoquer chacun à leur façon ce terroir. Nous ne pouvions pas non plus ignorer la guerre de 1870 qui nous a tant occupés. Serge Jardin a sélectionné quelques lettres adressées à sa famille par Victor Germain, un mobile des Deux-Sèvres né à Saint-Aubin-le-Cloud. Nous consacrerons à ce soldat une exposition que vous ne pourrez malheureusement voir que dans un an. Cette correspondance vous permettra de patienter et de découvrir un aspect plus intime de cet homme qui a participé aux combats de La Bourgonce, de Beaune-la-Rolande et de Villersexel avant de trouver refuge comme tant d'autres en Suisse. Nous avons enfin choisi de coller à l'actualité en titrant sur les épidémies dans les Deux-Sèvres. La Covid 19 a perturbé la vie de notre association mais elle a aussi été l'occasion de redécouvrir que nos ancêtres souffraient bien davantage que nous des épidémies. Vous découvrirez dans ce numéro 110 les ravages causés par la peste en 1603 à Niort et vous pourrez comparer avec la situation actuelle. Vous verrez aussi que la dysenterie frappait souvent autrefois, dans les familles comme à Terves en 1647, dans les villages comme à Chanteloup en 1740, dans les bourgs comme à Coulonges-les-Royaux en 1779... Tout cela n'est certes pas bien gai mais aidera peut-être à relativiser la situation actuelle. Je vous souhaite une bonne lecture.

Raymond DEBORDE

président du Cercle généalogique des Deux-Sèvres

PESTE 1603 – COVID CORONA : MÊME COMBAT

La foire de Niort 1603 devait durer quinze jours. Elle commença **le 6 mai**, et le soir, une fois fermées les trois portes de la ville, on entama selon l'usage, une ronde de surveillance visant à préserver les marchands des voleurs et des escrocs qui, pendant le temps des foires, se donnaient généralement rendez-vous. Le couvre-feu avait sonné depuis une demi-heure et la patrouille longeait silencieusement les halles, lorsqu'elle entendit des cris étouffés partant de l'hôtel tenu par Maître Christophe Jouyneau, le Logis de l'Hercule. À la patrouille qui s'inquiétait légitimement, on répondit : « nous venons de trouver un marchand de la Rochelle étendu dans sa chambre et qui ne donne plus signe de vie ».



A l'angle des rues de la Juiverie et du Soleil, la porte d'entrée d'un immeuble du XIX^e siècle, encadrée de deux Atlantes, a son linteau décoré d'un bas-relief évoquant la peste de 1603. C'est en effet tout près, au Logis de l'Hercule (3 rue cloche perse), que fut découvert le premier mort de cette épidémie.

M^e Landrault, chirurgien de la ville, appelé au secours, arriva promptement au chevet du malade. Il diagnostiqua une attaque d'apoplexie et préconisa la saignée. Il fit déshabiller l'homme et se prépara pour accomplir son geste médical. Il s'approcha du malade, se mit à genoux près de lui, se pencha sur le corps, avança la main qui resta en suspend. M^e Landrault s'immobilisa dans son geste, mais son œil effaré allait de la poitrine dénudée au visage décomposé du malade. Pointant du doigt les taches noires qui recouvraient le torse de l'homme, le chirurgien déclara : « *c'est un pestiféré* » !

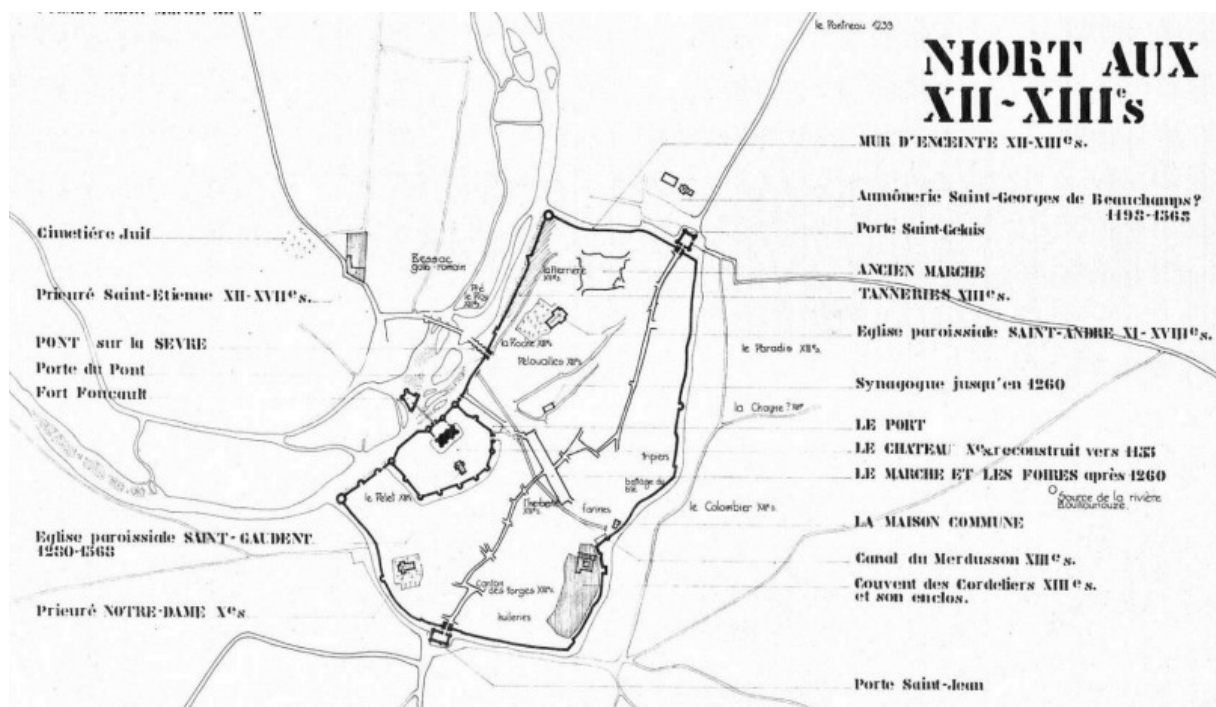
Dans la grande chambre largement éclairée par les torches de la patrouille, des pensionnaires de l'auberge s'étaient rassemblés autour du malade. S'y trouvaient également les domestiques qui avaient déshabillé le malade. Tous poussèrent des cris d'épouvante et se précipitèrent, comme des insensés, hors de la chambre fatale. C'est que la peste, à Niort, avait déjà fait des ravages aux siècles précédents. On se souvenait encore de ses terribles conséquences, tant démographiques qu'économiques. L'auberge se vida de ses pensionnaires en moins de deux heures, propageant la nouvelle, alors qu'à l'Hercule, comme en ville d'ailleurs, on avait plutôt intérêt à la taire. Le maire lui-même, recommanda le secret. Il fit enterrer le pestiféré sans cérémonie et sans éclat.

Avis du mardi 26 mai 2020 - Deux-Sèvres - La Nouvelle République du Centre-Ouest

NIORT - Marie-Chantal, Marielle, Monique, ses filles ; Michel, Arnaud, ses gendres ; Ses petits-enfants, vous font part du décès de Madame Jacqueline X survenu dans sa 86^e année. En raison des consignes sanitaires, la cérémonie religieuse aura lieu ce jour mardi 26 mai 2020, en la chapelle du Sacré-Cœur de Niort, dans l'intimité familiale.

On ordonna de fermer la chambre qu'il avait habitée. Christophe Jouyneau et ses hôtes furent mis à l'index, leurs marchandises de la même manière. On crut ainsi avoir pris toutes les précautions pour préserver la santé publique de la ville.

Mais les nombreux marchands, venus d'Orléans, Tours, Laval, La Rochelle et les valets de l'Hercule s'étaient dispersés dans les autres auberges. Ils fréquentaient les tavernes, se mêlaient à la foule qui encombrait les halles et le vieux marché, à peine suffisants pour contenir les marchandises de toutes sortes, cuirs, toiles, draps, chevaux, mulets, bœufs et autres animaux exposés pour la vente. C'était le quartier le plus commerçant, le plus peuplé et le plus insalubre de la ville, car il était assis sur un ancien marais desséché où les halles marchandes côtoyaient le Merdusson, canal réceptacle de débris infects d'animaux et de végétaux, d'immondices de toutes sortes qui fermentaient pêle-mêle et répandaient dans l'atmosphère des miasmes pestilentiels.



Source : Vivre-à-Niort

Marchands et acheteurs y circulaient péniblement, au sein d'une masse compacte d'hommes et d'animaux assemblés. Le trop plein reflua même dans les rues étroites qui débouchaient sur la place. Deux jours plus tard, la peste se déclarait dans toutes les hôtelleries et maisons bourgeoises. La contagion se développa dans des proportions effrayantes. Les halles se vidèrent, les transactions commerciales cessèrent, les étrangers abandonnèrent la ville, fuyant la grande peste, transportant avec eux le germe maudit, emportant ailleurs les profits escomptés.

plus d'un million de Franciliens ont quitté la région parisienne en une semaine selon une analyse statistique réalisée par Orange à partir des données de ses abonnés téléphoniques, 17 % des habitants de la métropole du Grand Paris ont quitté la région entre le 13 et le 20 mars.

Par Martin Untersinger Le Monde - Publié le 26 mars 2020 à 20h17

Le 14 mai 1603, les échevins et les pairs se réunirent à l'hôtel de ville pour prendre des dispositions visant à endiguer la propagation de l'épidémie. Les décisions arrêtées furent les suivantes :

- Ordre est donné à tous les habitants de faire enlever les immondices et fumiers épars dans les rues et les maisons, sous peine d'une amende de 10 livres.

Une amende de 135 € et jusqu'à six mois de prison ferme pour tenter d'enrayer la pandémie de coronavirus. Les premières mesures de confinement étaient entrées en vigueur à midi, le mardi 17 mars 2020. En Deux-Sèvres, la première journée de vérifications était à vertu pédagogique.

- Ordre est donné aux pauvres étrangers de sortir de la ville. Faute d'obtempérer, ils seront chassés.
- Six habitants choisis, seront répartis à chacune des trois portes de la ville dont ils refuseront l'entrée aux pauvres étrangers. Mais ils pourront distribuer des aumônes s'ils le jugent convenable.

160 : *C'est, en moyenne chaque jour, le nombre de gendarmes des Deux-Sèvres qui sont mobilisés pour vérifier les attestations de déplacement dérogatoires.*

- Les habitants se cotiseront pour subvenir à cette nouvelle charge.

Si le mal contagieux s'augmente et pullule :

- Ordre sera donné aux compagnons barbiers de traiter, médicamenter les habitants atteints de la peste. Ils recevront des gages raisonnables et, pour les récompenser de leur dévouement, ils seront reçus maîtres chirurgiens, sans examen, pourvu qu'ils soignent les malades pendant la contagion.
- Les maisons des pestiférés seront fermées de clés et de cadenas.
- On fournira des vivres aux malades. Il leur sera défendu de fréquenter les autres habitants.
- L'hôpital sera blanchi et crépi à chaux et à sable.
- Les habitants qui ont des pourceaux dans la ville, les feront enlever promptement. S'ils n'obéissent pas à cette injonction, les animaux seront saisis, tués et leur chair délivrée aux pauvres.
- Les habitants ne conserveront ni chiens, ni pigeons dans leurs maisons.

Cette ordonnance fut publiée par les carrefours, à cri public et avec injonction d'y satisfaire. Mais, ces mesures tardives et mal exécutées n'arrêtèrent point la contagion. La peste accrut ses ravages de jour en jour.



Les chirurgiens abandonnèrent la ville ou refusèrent de soigner les pestiférés. Fort heureusement, au milieu des désastres publics, on voit toujours surgir en France, des citoyens dévoués ne craignant pas d'affronter la mort pour sauver leurs concitoyens. De jeunes compagnons barbiers-chirurgiens s'offrirent spontanément pour traiter les habitants de Niort atteints de la peste, moyennant un modique salaire de quinze livres par mois et l'espérance d'être reçus, plus tard, maîtres chirurgiens, sans avoir à passer d'examens. Sans doute la ville de Niort doit-elle à ces jeunes compagnons de n'avoir pas été entièrement dépeuplée par ce terrible fléau.

Coronavirus : Nolann, étudiant en 2^e année de médecine, comme les autres étudiants de sa promo, s'est recensé comme volontaire, prêt à aider pendant la crise.

Le 7 juin 1603, les échevins, les pairs et les habitants de Niort se réunirent en assemblée générale. Ils arrêtèrent les mesures suivantes :

- Défense est faite aux habitants qui se tiennent dans les maisons pestiférées, à ceux qui fréquentent les malades et aux corbeaux qui portent les morts, de s'approcher des autres habitants de la ville. Il leur sera ordonné de porter une verge blanche à la main, afin qu'on puisse éviter leur rencontre. La même injonction est faite aux chirurgiens qui soignent les malades.

Coronavirus - mesures applicables dans le département des Deux-Sèvres - Mise à jour le 16/03/2020 -

- *respecter strictement les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres ;*
 - *respecter la « distanciation sociale », c'est-à-dire se tenir éloigné d'un mètre dans tous les lieux publics, y compris au travail ;*
 - *ne plus s'embrasser ou se serrer la main pour se saluer ;*
 - *tousser ou éternuer dans son coude.*
- Dorénavant, les morts seront enterrés dès le matin, avant le lever du soleil, sans assemblée publique.

Confinement : le difficile chemin du deuil à huis clos pour les familles. *En raison de la pandémie, les obsèques sont soumises à des règles strictes (obsèques en cercle restreint), que les personnes décèdent ou non du Covid-19.*

- On se pourvoira d'une grange, hors la ville, afin d'y transporter les habitants atteints de la peste.

Dans les coulisses de l'unité Covid-19 de l'hôpital de Niort (2/3). *Le Courrier de l'Ouest a poussé les portes de l'hôpital de Niort, lundi 20 avril 2020. L'occasion de pénétrer au cœur de l'unité dédiée aux malades du Covid-19.*

Comme en période de corona-virus, l'époque de la peste 1603 correspond à celle d'un changement de maire : Nicolas Gallet, succède à Etienne Savignac, sieur du vieux-fourneau, le 11 juin 1603.

Niort - Élection du maire et des adjoints. Le nouveau conseil municipal se réunira mardi 26 mai 2020 à 10h pour élire le maire et ses adjoints. La séance sera retransmise en direct sur « vivre-a-niort.com », la page Facebook et la chaîne Youtube de la Ville.

Dès le 13 juin 1603, le nouvel élu s'empresse de réunir le corps de ville. Il est alors décidé :

- Que les corbeaux ramassant et enterrant les cadavres seront revêtus d'habits qui les fassent reconnaître et qu'en conséquence, on délivrerait à ces individus douze habits, douze casaques et douze hauts-de-chausses.



Quel tableau présentait la ville de Niort en 1603 ? Des maisons fermées à clés et à cadenas, des maisons désertes, parce que leurs habitants ont fui devant la contagion, des hommes à la figure pâle et effarée parcourant les rues, un bâton blanc à la main. Le peu d'habitants épargnés par la peste osant à peine sortir pour chercher les vivres nécessaires à leur existence, évitant avec soin l'approche des porteurs de bâton blanc. Et le matin, avant le lever du soleil, voyez dans les rues solitaires,



Niort vu du Ciel – mars 2020

se glisser douze corbeaux en uniforme qui recueillent dans des tombereaux, les corps de ceux qui sont morts pendant la nuit. Voyez-les transporter dans une grange hors la ville, ceux qui respirent encore, voyez-les cadenasser les portes des maisons dont tous les habitants ont été tués par la peste.

Mais, au moment où chaque habitant redoute l'approche de ses amis, de ses parents, il existe, dans cette malheureuse cité, des hommes qui ne craignent pas de se réunir, au centre du foyer d'infection. Ce sont les officiers municipaux siégeant à l'Hôtel de ville. Fermes et bravant la mort, ils délibèrent avec sang-froid, sans précipitation. Les formes établies sont constamment observées et le secrétaire M^e Pierre ROY, rédige les procès-verbaux aussi tranquillement que s'il s'agissait d'un bail au rabais. Etienne Savignac, maire de Niort jusqu'au 11 juin 1603, n'abandonna point la ville pendant le cours de la contagion. Il quitta sa maison du vieux fourneau, située dans la campagne pour venir partager les dangers de ses concitoyens. Le dévouement de son successeur, Nicolas Gallet, sieur de la Roche, excita une si vive reconnaissance que, par une honorable exception, ce maire fut réélu à l'unanimité et continué dans ses fonctions.

La peste, qui avait envahi la ville le 6 mai 1603, ne cessa ses ravages qu'au mois de décembre. Les promesses faites aux compagnons barbiers furent tenues, au moins pour trois d'entre eux : Philippe Hucheloup fut reçu maître-chirurgien, le 30 janvier 1604, Samuel Courteneufve, le 27 février et Abraham Cusson le 26 mars. Que sont devenus Emery Racapé et Pasquet Gaultier ? Ont-ils quitté la ville ou bien sont-ils morts victimes de leur dévouement ?

Au total, huit médecins en activité sont morts du coronavirus ces dernières semaines, une infirmière et une aide-soignante qui travaillaient en Ehpad, deux agents hospitaliers, deux cadres de santé.

La contagion avait à peine disparu que de nouvelles craintes vinrent assaillir les niortais. Le 22 juillet 1604, les échevins et les pairs assemblés, décidèrent que, pour éviter l'introduction dans la ville de la peste qui régnait à la Rochelle, Parthenay, Xaintes et autres lieux, il serait établi des gardes aux portes, qui empêcheraient toutes communications et tout trafic avec les gens venant de lieux infectés et que les hôteliers et cabaretiers seraient tenus de transmettre chaque jour au maire le certificat des étrangers qu'ils recevraient chez eux et qu'ils refuseraient de loger ceux qui auraient habité dans les susdites villes, sous peine de 300 livres d'amende. Plus tard, il fut défendu aux marchands de la Rochelle, de Parthenay, Xaintes, Loudun et Châtellerauld, de venir à la foire de la Saint-André à Niort. Enfin, au mois d'avril 1605, on prit des mesures contre l'invasion de la peste qui infectait alors le bourg de Saint-Symphorien. Au mois d'août suivant, le procureur-syndic de la commune prévint le corps de ville que le mal contagieux pullulait dans les bourgs et villages qui entouraient la ville de Niort. Il semblerait que les précautions sanitaires prises par les échevins furent efficaces, car la ville fut préservée de ce fléau.

La seconde vague du Covid-19 est inévitable - Andrea Ammon, directrice du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, l'assure. La question que l'on devrait se poser maintenant est : quand et quels seront les dégâts causés par cette seconde vague ?

Danièle BIZET-BILLAUDEAU

D'après l'article publié en 1844, T. 8 et 9 (1843-1845) par Marie-Charles-Apolin Briquet, dans *Mémoire de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres*.



DÉSEMPARÉE

La perte d'un enfant n'est pas un évènement banal. Ce n'est pas, n'a jamais été et ne sera jamais « dans l'ordre des choses » ...

Je m'appelle Jeanne BAUDOUIN, fille de Laurent et de Françoise BONNET, et j'ai toujours vécu à Terves (79) petite commune proche de Bressuire. J'y suis née en 1606, m'y suis mariée très jeune avec Michel VIOLEAU et y ai donné naissance à 9 enfants, dont la plus jeune Françoise fête en cette année 1647 ses 2 ans. Notre vie s'y écoule dans une certaine quiétude, partagée malgré tout entre le labeur, les difficultés journalières communes à tous ici, les aléas du temps, les disettes ou famines qui en découlent, les épidémies récurrentes.

Les épidémies...

Comme celle qui a commencé en septembre de cette année 1647...

Il y a d'abord eu la mort de la petite Perrine, le 24, la fille de Mathurin ANGILLAUME, elle n'avait que 8 ans. Puis le 27, Mathurine GODRIE, le 30, Marie GUILLEBOT et Jeanne PAINDESOU, le 1^{er} octobre Marie BOUTIN, et par la suite Estienne, Pierre GUESDON, Guillaume GUINEFOLEAU le métayer de la Roulière, Jacques SAUVESTRE, Jeanne, Mathurin, Anthoine BROSSARD, Nicolle BOISSINOT suivie par son époux René FICHET trois jours plus tard...

Alors aujourd'hui, avec mon mari, nous ne vivons qu'avec cette angoisse permanente de voir cette maladie, la dysenterie, trop fréquente pour nous être inconnue, arriver dans notre foyer. Dès la nouvelle des premiers malades, des premiers décès, la crainte a envahi notre ville, fait fermer les portes de toutes les habitations. La désolation s'installe, elle est humaine, elle est en chacun de nous... La peur grandit et se réveille.

Comme toutes les mères, je suis obsédée par l'idée de protéger mes enfants. Mais que faire ?

Certains plaident, comme à chaque épidémie, pour un châtement infligé par le Ciel. Chacun tente par des moyens divers et ancestraux d'exorciser ce mal.

Et bien que désespérée, j'essaie donc de suivre les conseils de nos anciens en donnant à boire à mes enfants du vin coupé d'eau, sensé les immuniser, et en priant plusieurs fois par jour Sainte Anne ou la vierge Marie afin qu'Elles aient la bonté de nous épargner, mais cela suffira-t-il ?

Je suis démunie, inquiète.

Inquiète comme ce matin... Mon petit Hilaire s'est réveillé fatigué, se plaignant d'avoir froid, d'avoir mal au ventre...

Non, pas Hilaire... Il est si petit, il n'a que 5 ans.

Que faire ?

Surtout ne pas rester prostrée à me lamenter, il me faut agir ! Préparer des décoctions d'orge, de rhubarbe et le faire boire... beaucoup. Mais la maladie évolue vite, trop vite. Les diarrhées incessantes jour et nuit, les spasmes violents, le refus de manger... Cette fièvre qui ne baisse pas, son visage, son corps qui changent de couleur, cette faiblesse qui l'envahit un peu plus chaque minute. Et cette odeur fétide qui envahit la pièce unique de notre foyer.

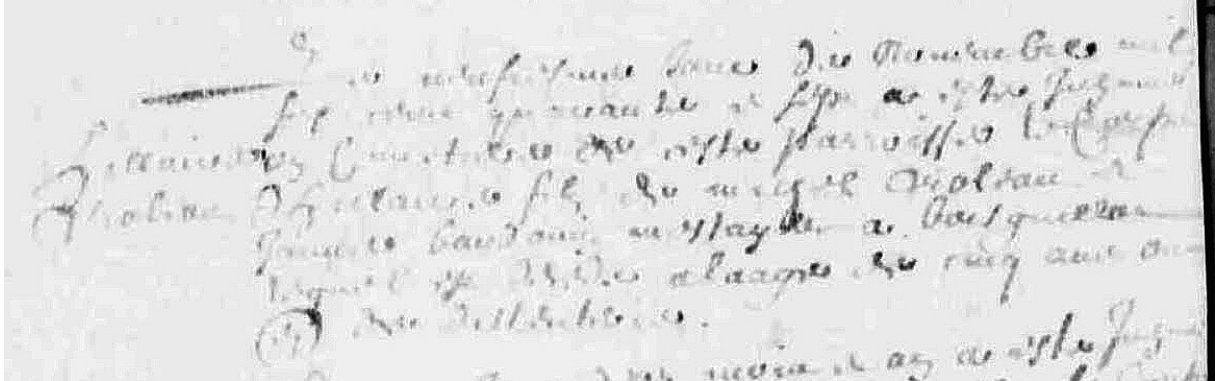
Chaque jour, chaque matin, Michel quitte la maison ne sachant s'il retrouvera son fils en rentrant le soir. Chaque jour mes aînés se chargent de mon travail habituel et quotidien en plus du leur, ne sachant comment aider ou soulager leur petit frère. Chaque jour je les vois prier, supplier dans leur impuissance à faire autre chose, que la santé soit rendue à Hilaire.



*L'enfant malade de Jean Schormans
(Musée d'Orsay)*

Je me sens inutile, fatiguée, en manque de sommeil... Est-ce donc une volonté divine de vouloir m'enlever mon fils ? Le curé de notre paroisse vient le voir presque tous les jours et tente de me rassurer mais je l'entends à peine tellement ma colère est grande.

L'éclat de ses yeux magnifiques se ternit, son regard devient fixe, ses mains glacées, les douleurs qui le torturent depuis plus de 10 jours s'apaisent un peu... Alors l'espoir revient comme une lueur fugace... mais Hilaire nous quitte le 9 novembre 1647 tout doucement, sans bruit, sans agonie.



Acte de sépulture d'Hilaire Violeau

Ce fléau, cette maladie disparaît de notre contrée au début du mois de décembre, aussi soudainement qu'elle est apparue et n'a finalement pas été aussi meurtrière que tant d'autres, laissant une quinzaine de familles dans la douleur.

Et même si la mort m'est, comme à nous tous, déjà familière, le deuil d'un enfant est à chaque fois une épreuve inconnue, sans modèle. L'accepter avec fatalisme ? Il le faut bien... la vie ne nous en laisse pas le choix.

Épilogue :

Jeanne BAUDOUIN donnera naissance 2 ans plus tard le 12 janvier 1650 à un autre petit garçon, qui sera prénommé... Hilaire.

Pour en savoir plus sur le registre des sépultures de Terves et les annotations du curé de cette paroisse, je vous invite à lire l'article [Issues fatales à Terves](#) de Raymond sur le blog *L'arbre de nos ancêtres*.

Sources :

Archives départementales des Deux-Sèvres et de la Vienne : acte de naissance, sépulture, registre sépultures 1947 Terves .

[Google Books](#) : (dissertation sur la dysenterie)

[La France agricole](#) : (documentation)

[CGCP asso.fr](#) : (documentation)

Nathalie GUÉPET-DERET

Article paru sur son blog [Parentajhe à moé](#)

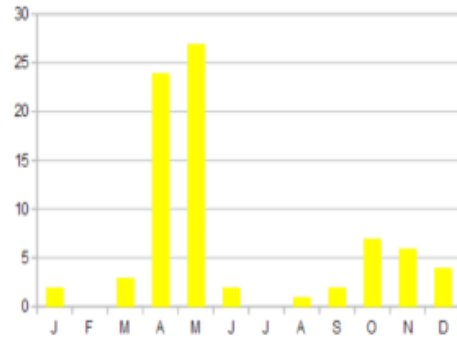


ANNÉE MEURTRIÈRE À CHANTELOUP

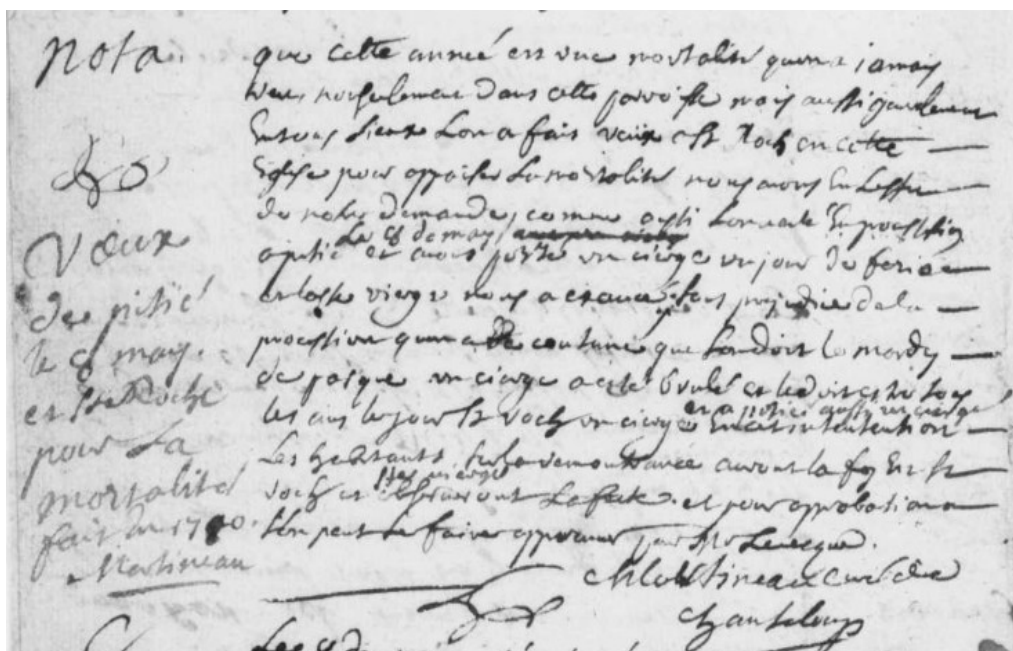
Au début du registre paroissial de l'année 1740, le curé de Chanteloup, Armand Martineau écrit en préambule : « 1740, année de très grande mortalité. L'année a duré 8 mois en gelée, glace. Il neigea et grêla le 4 mai. » (AD79 BMS Chanteloup 1737-1760, vue 32).

Cet hiver fut effectivement cruel dans la plus grande partie de la France. L'hiver 1709 était resté dans les mémoires comme « le grand hiver ». Celui de 1740 est surnommé « le long hiver ». Les températures y furent moins extrêmes mais il fut ressenti bien plus longtemps, d'octobre 1739 à mai 1740. Les conséquences furent terribles, avec de nombreux décès liés au froid et à la famine qui s'en suivit.

À Chanteloup, l'augmentation de la mortalité en 1740 fut beaucoup plus nette qu'en 1709 : 74 habitants de la paroisse décèdent cette année (3 fois plus que la moyenne des années les plus proches). En avril et mai 1740, le nombre de sépultures (24 et 27) est très important. Il concerne des nouveau-nés, des enfants, des personnes âgées (parmi elles, mon aïeul, Jacques Chesseron, tisserand, âgé de 64 ans), mais aussi des adultes, des hommes et des femmes dans la force de l'âge. La situation impressionne tellement le curé de Chanteloup que celui-ci entreprend de faire des vœux et des processions, espérant ainsi infléchir cette vague de décès. Il écrit, sous forme de note, peut-être de brouillon, dans son registre :



Nombre de décès par mois pendant l'année 1740 à Chanteloup



AD79 BMS Chanteloup 1737-1760, vue 37

« Vœux de Pitié le 8 mai et Saint Roch pour la mortalité fait en 1740. Que cette année est vue mortalité qui n'a jamais lieu normalement dans cette paroisse mais aussi généralement sur tous lieux, l'on a fait vœu à Saint Roch en cette église pour apaiser la mortalité, nous avons lu lettre de notre demande comme aussi son aide en procession à Pitié le 8 de mai et avons porté un cierge un jour de férié et sainte la sainte vierge nous a exaucé sans préjudice de la procession qu'on a la coutume que ce doit le mardi de Pâques un cierge a été brûlé et le doit être tous les ans le jour de Saint Roch un cierge en cette intention et à Pitié aussi un cierge. Les habitants sur la « démonstration » auront la foi en Saint Roch et Sainte Vierge et observeront sa fête et pour approbation on peut le faire approuver par messire l'évêque. »

Est-ce bien le froid et la famine qui sont causes de ce surcroît de mortalité ? Le prêtre demande l'aide de saint Roch. Celui-ci est vénéré dans toute l'Europe. La légende lui prête le pouvoir de guérir les épidémies, ce qui peut être utile à une époque où peste, choléra, typhus ou grippe font régulièrement des ravages. À Chanteloup, il y avait autrefois une statue de saint Roch dans l'église, il semble que l'on venait ici le prier pour guérir plus spécifiquement de la dysenterie. Le fait que le curé Martineau invoque ce saint peut faire penser qu'une épidémie, plutôt que le froid ou la famine, est à l'origine de ces nombreux décès, pourtant, dans son préambule, le prêtre écrit « gelée » et non « contagion ».

La Vierge est également invoquée. Il existe un culte de la sainte à une heure de marche, dans la paroisse voisine de La Chapelle-Saint-Laurent, au lieu-dit Pitié. Plusieurs légendes s'y rattachent. Une statue de Notre-Dame aurait été trouvée au XVI^e siècle et des miracles y sont associés. La Vierge aurait aussi laissé l'empreinte de son pied dans un rocher (et le diable les traces de ses griffes). Des pèlerinages existent à Pitié dès le XVII^e siècle. Ils sont encore très suivis aux XIX^e et XX^e siècles avec la construction d'une basilique et le culte est encore vivace aujourd'hui. En 1740, au moment de la peur liée à la surmortalité, il était sans doute inenvisageable de ne pas prier Notre-Dame de Pitié.



*Saint Roch
(illustration extraite de « La
légende dorée des saints » de
Jacques de Voragine)*



Le rocher du Pas-de-la-Vierge à Pitié (carte postale ancienne)

Est-ce le redoux ? Est-ce l'efficacité des cierges et des prières ? Au mois de juin 1740, le pic de la crise est passé avec le retour des beaux jours. Un an plus tard, le 16 novembre 1641, le curé Armand Martineau qui était si préoccupé par le sort de ses paroissiens décède à son tour, dans sa paroisse, à l'âge de 55 ans.

Sources

Archives départementales des Deux-Sèvres. Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Chanteloup (1737-1760)

[Histoire de Chanteloup](#)

[La légende du Pas-de-la-Vierge à Pitié](#)

La légende de saint Roch par Jacques de Voragine

Raymond DEBORDE
[L'arbre de nos ancêtres](#)

QUAND LA DYSENTERIE FRAPPAIT LE POITOU

C'est en parcourant un registre de Saint-Hilaire-sur-l'Autize (en Vendée) à la recherche de l'acte de décès de Modeste Sorin, en septembre 1779, que j'ai remarqué un nombre inhabituel de décès. J'ai très vite retrouvé trace d'une épidémie de dysenterie qui a touché la France cette année-là. La dysenterie de 1779 a atteint très inégalement les provinces du royaume, les plus touchées, de beaucoup, étant les provinces de l'Ouest correspondant aux intendances de La Rochelle, Poitiers, Rennes et Tours, dévastant des cantons entiers. La maladie tue près de 175 000 personnes en France, dont 90 000 dans les quatre intendances déjà citées. Elle semble être apparue en juillet 1779, et s'être étendue rapidement au cours des mois d'août et de septembre pour atteindre son paroxysme fin septembre avant de refluer doucement.



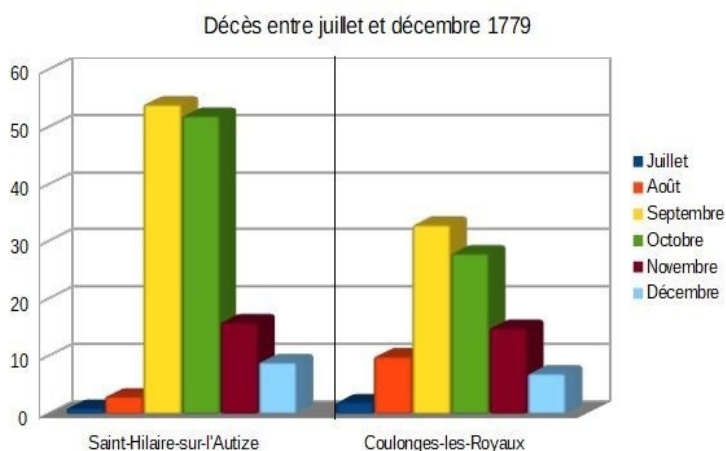
La Société royale de médecine constate dès octobre qu'il s'agit bien d'une épidémie de « dysenterie bacillaire ». Les mémoires et rapports concordent tous dans leur description saisissante des symptômes observés : *fort cours de ventre avec tranchées violentes et ténésmes très douloureux, matières glaireuses et sanguinolentes devenant purulentes, puis vermineuses, vomissements continuels avec hoquet, fièvre accompagnée de sueurs froides.*

La réaction des autorités est aussi rapide et efficace qu'elle peut l'être pour l'époque. Dans presque toutes les intendances, il existe un « service des épidémies » qui dépêche sur place un médecin ou un chirurgien avec mission d'organiser les secours et de distribuer remèdes et vivres aux frais du gouvernement. La maladie frappe durement le pays, cependant ces médecins vont permettre de limiter la contagion et par là même le nombre des victimes : il y a eu deux à trois fois moins de morts en 1779 que lors de la dysenterie de 1707.



J'ai eu envie de savoir de quelle manière cette épidémie a touché mes ancêtres et leurs proches. Pour cela, j'ai dépouillé les registres de quatre paroisses : Saint-Hilaire-sur-l'Autize (1 400 habitants), Coulonges-les-Royaux (1 400 hab.), Saint-Maixent-de-Beigné (500 hab.) et Saint-Laurs (400 hab.).

Il faut bien sûr garder à l'esprit que la dysenterie n'est pas responsable de toutes les disparitions de 1779. Cependant, si on regarde les chiffres, on comptabilise au cours du second semestre 136 décès à St-Hilaire-sur-l'Autize, 98 à Coulonges-les-Royaux, 35 à Saint-Maixent-de-Beugné et 28 à Saint-Laurs. Le diagramme suivant montre, pour deux paroisses, l'évolution des décès au fil des mois avec un pic de l'épidémie en septembre et octobre et des chiffres bien plus importants que sur une année habituelle.



Les plus jeunes sont très fortement touchés, entre 50% et 60% des morts ont moins de 20 ans : ce taux de mortalité est bien supérieur à la normale, enfants et adolescents entre 5 et 20 ans payent le plus lourd tribut. On remarque qu'en proportion, Coulonges-les-Royaux est moins affecté que les trois autres paroisses, c'est un bourg plus important et l'épidémie est plus virulente dans les campagnes.

Dans mon arbre généalogique, toutes paroisses confondues, je relève

39 personnes qui sont décédées au cours du second semestre de 1779. Même si toutes ne sont pas mortes de la dysenterie, il est évident qu'un certain nombre ont péri à cause de la maladie. Parmi elles, 3 sont des sosas : Marie Dieumegard, Marie Mocquet et Jacques Bredoire.

Marie Dieumegard est la veuve de Jacques Garnier, laboureur puis journalier, elle meurt à Coulonges-les-Royaux le 7 novembre 1779, âgée de 75 ans. Marie Mocquet n'a que 34 ans quand elle s'éteint le 19 novembre 1779 au Busseau. Elle laisse son époux Pierre Gourdien, un bordier, veuf avec deux à trois enfants en bas âge. Pierre se remariera moins de 2 ans plus tard. Jacques Brédoire, bordier et tisserand est veuf, il trépassa le 6 octobre 1779 à Saint-Maixent-de-Beugné à l'âge de 67 ans. Tous les trois appartiennent à des familles plutôt pauvres, lesquelles sont plus sujettes à contracter la maladie. L'épidémie se développe sur la misère et, dans la plus grande partie des campagnes de l'Ouest, l'alimentation est insuffisante et mal équilibrée, l'hygiène lamentable et les préjugés tenaces quant aux soins à apporter aux malades.

Je relève aussi deux familles durement touchées par la contagion. Jean Fauger et Jeanne Pouvreau vont perdre 3 enfants entre le 12 et le 30 septembre. Seul le petit dernier, né en juin de la même année, survit. Quant à Jean Mallet et Angélique Soulezelle, ce sont leurs quatre enfants qui s'éteignent entre le 23 octobre et le 21 novembre à Saint-Laurs.

Au regard du nombre de morts dans cette partie du Poitou, on peut penser que les autorités y ont envoyé des médecins. Ils ont dû proposer, avec plus ou moins de succès, saignées, purgatifs ou laudanum. Ils ont surtout dû essayer d'isoler les malades et de prescrire des mesures d'hygiène élémentaires tout en imposant, quand ils le pouvaient, un strict régime en distribuant aux paysans encore indemnes bouillons, pain et viande. Sans cela, le tribut à payer aurait sans doute été encore plus lourd pour mes ancêtres.

Sources :

Lebrun, François. [Une grande épidémie en France au XVIIIe siècle : la dysenterie de 1779](#). In: Annales de démographie historique, 1973.

La dysenterie de 1779 sur les blogs :

En Vendée, chez Frédéric : [De moi à la généalogie](#)

En Mayenne, chez Dominique : [Degrés de parenté](#)

Sylvie DEBORDE
[L'arbre de nos ancêtres](#)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À HUIS-CLOS DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

1/ LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES EN 2019

- LES ADHÉRENTS

COMBIEN SOMMES-NOUS ?

Nous avons comptabilisé 514 adhérents en fin d'année 2019 ce qui est un étiage plutôt bas mais les chiffres 2020 sont plutôt bons puisque nous sommes déjà 550 fin mai.

OÙ HABITONS-NOUS ?

En 2019, nous sommes présents dans 5 pays : la France (508), l'Australie (1), la Belgique (1), le Canada (3) et le Luxembourg (1). En France, nous sommes présents dans 61 départements. Nous sommes 192 (un tiers) à habiter le territoire de nos ancêtres, les Deux-Sèvres. Les 416 autres adhérents de France habitent un peu ou beaucoup plus loin parce qu'eux ou leurs ancêtres sont partis vers d'autres contrées.

Nous en retrouvons 103 à proximité, dans les départements limitrophes : 6 en Charente, 17 en Charente-Maritime, 25 dans le Maine-et-Loire, 8 en Vendée et 47 dans la Vienne.

Les autres sont donc disséminés partout en France, essentiellement à l'ouest (7 en Gironde, 11 en Loire-Atlantique...) et bien sûr dans les régions les plus peuplées. Ainsi, 58 (plus de 10 %) sont en région parisienne dont 15 à Paris.

- LE C.A. ET LE BUREAU

Le C.A. qui s'est constitué en 2019 et anime notre association, prend les décisions et orientations. Il comprend 16 membres. C'est un savant et harmonieux mélange d'anciens et de nouveaux, tous animés par la volonté de faire découvrir la généalogie et d'aider ceux qui partagent cette passion. Ce C.A. a élu un bureau. Le président est Raymond DEBORDE, assisté par deux vice-présidentes, Danièle BILLAUDEAU en charge des dépouillements et Nadège DEJOUX en charge de l'informatique. Les comptes sont tenus par notre trésorier Claude BRANGIER, aidé de Nicole BONNEAU. Enfin, le secrétariat est géré par Sylviane CLERGEAU, aidée de Michelle PELMONT, et Yasmine GUILBARD en charge de la communication.



Réunion de Bureau : masques et distanciation sociale obligatoires

Les autres membres du C.A. sont, par ordre alphabétique : Gaby BRAULT (antenne de Parthenay), Xavier CHOQUET (antenne de Thouars, blog, Facebook), Sylvie DEBORDE (informatique, initiation), Michel GRIMAUULT (mise en page de la revue, atelier d'écriture), Patrice HULEUX (antennes de Coulon et de Niort), Serge JARDIN (antenne de Parthenay, relectures), Anne-Marie MOREAU (antenne de Thouars, gestion du site) et Brigitte PROUST (antenne de Niort, bibliothèque).

L'association emploie à temps partiel une opératrice de saisie, Mme Frédérique ROUX, en charge de saisir les actes dépouillés par nos bénévoles.

2/ LES ACTIVITÉS DE 2019 : RAPPORT MORAL

Les projets l'an dernier n'ont pas manqué. Certaines activités sont visibles car destinées à un public d'adhérents ou non. D'autres sont internes et méritent aussi d'être exposées.

- ACTIVITÉS INTERNES

L'organisation des différentes réunions (AG, Union, CA...) et toute la logistique nécessaire sont gérées en CA et réparties sur tous les membres du CA.

Les adhésions sont gérées par Sylviane qui les réceptionne, génère les mots de passe et constitue un fichier informatique, avant de les envoyer au fur et à mesure à Sylvie et Nadège pour ouvrir les droits sur GeneaBank (700 points par semestre), ce qui est fait dans les deux à trois jours qui suivent l'adhésion. Sylviane gère aussi la boîte mail et répond à toutes vos demandes ou les transmet aux personnes qui peuvent y répondre.

En 2019, c'est exactement 31 631 actes qui ont été mis en ligne sur notre site, grâce aux travaux des bénévoles et de notre salariée Frédérique ROUX. Les contrats de mariages de 7 notaires, les BN, M, SD de 12 communes.

Qui sont les bénévoles ? Ils sont dépouilleurs et (ou) saisisseurs. Ils dépouillent les registres mis en ligne sur le site des AD et les saisissent ; ou saisissent les relevés faits par un autre bénévole. La saisie se faisant sur un logiciel spécifique, Nimègue.

Ces travaux sont ensuite transmis à Sylvie et Nadège pour être mis au format nécessaire pour la mise en ligne. Nous partageons aussi ces travaux, et vous pouvez donc les retrouver sur Filae et GeneaBank. Un conseil en passant : en tant qu'adhérent à Généa79, utilisez vos points GeneaBank pour les autres départements, ne les gaspillez pas pour le département des Deux-Sèvres, car vous pouvez trouver ces données sur notre site.

L'année dernière, nous sommes allés à la rencontre des adhérents et des bénévoles dans les antennes de Thouars, Parthenay et Niort. Ces rencontres ont été riches en échanges sur la généalogie et nous ont permis de recruter de nouveaux dépouilleurs. Nous avons en stock quelques relevés à saisir et, de plus, il reste tellement de registres à relever, que vous êtes les bienvenus en tant que dépouilleur ou saisisseur, si le cœur vous en dit.

Il y a enfin toutes les enquêtes généalogiques et toutes les recherches historiques réalisées pour les journées de l'année 2020. Celles-ci ne pourraient pas avoir lieu s'il n'y avait pas eu un énorme travail de recherches dans les registres, dans diverses sources, aux AD, sur Gallica, sur le net, chez des relations, de photographies sur site...

- ACTIVITÉS EXTERNES

GÉNÉCOLE : Dans le cadre des activités périscolaires Jean-Jacques MAUPETIT, Brigitte et Michelle ont animé un atelier de sensibilisation à la généalogie, auprès d'élèves de l'école des Brizeaux entre avril et juin 2019. On peut ajouter une séance d'initiation en direction d'une classe de seconde aux AD en décembre.

LE CHALLENGE AZ : Nous avons participé pour la 2^e année au challenge AZ, un challenge d'écriture généalogique. Après la Gâtine en 2018, nous avons élargi notre champ d'intérêt et publié 27 articles qui tous parlaient des lieux de Deux-Sèvres appartenant à notre généalogie. La grande nouveauté cette année est le nombre d'auteurs, nous sommes passés de 14 à 27 (1 en surplus). Ce qui nous emmène à notre troisième activité.



L'ATELIER D'ÉCRITURE : Outre les contacts hors département d'adhérents ou de blogueurs, nous avons mis en place l'an dernier un atelier d'écriture qui s'est réuni régulièrement dans le but de participer au challenge



AZ, mais aussi s'entraider, s'encourager, oser écrire. La rencontre a été très agréable. L'envie d'écrire sur sa famille, ses ancêtres était la motivation de la plupart. Mais pour beaucoup, le passage à l'acte était difficile, par manque d'organisation, de confiance en soi, de peur de ne pas intéresser ou tout simplement de ne pas y arriver. Animé au départ par Raymond, c'est maintenant Michel qui en a la responsabilité.

L'INITIATION : L'animation des séances d'initiation à la généalogie a été l'affaire de 5 personnes : Sylvie, Danièle, Serge, Nadège et Raymond. Nous en avons fait 6 l'an dernier : (3 à Niort, plus Coulon, Sauzé-Vaussais, Thouars) et avons touché 84 personnes. Organisées en étroite collaboration avec les Archives départementales, elles suscitent toujours autant d'intérêt et ont débouché sur des adhésions.

UNE CONFÉRENCE : Danièle et Raymond sont allés en décembre à Secondigné-sur-Belle à la demande d'une association locale faire une conférence intitulée *Deux voix pour la généalogie*.

LES PERMANENCES : Les permanences ont été assurées au cours de l'année 2019 :

- À Niort, 6 rue Pierre de Coubertin : le 1^{er} mardi toute la journée et le 3^e samedi l'après-midi de chaque mois. Elles sont tenues par Sylviane, Michelle, Nicole, Patrice et Brigitte. La fréquentation aux permanences, au cours des derniers mois, nous a amenés à apporter des modifications. Par conséquent et depuis le début de cette année, les permanences sont assurées, toujours le 1^{er} mardi de chaque mois mais de 14 H à 17 H. La permanence du samedi a été supprimée.

- À Parthenay, 28 rue du Château – Maison du Patrimoine, le 2^e vendredi de chaque mois de 14 H à 17 H. Elles sont tenues par Gaby et Serge.

- À Thouars, 5 rue Drouyneau-de-Brie, le dernier jeudi de chaque mois de 10 H à 12 H et de 14 H à 17 H. Elles sont tenues par Xavier et Anne-Marie.

- À Coulon, 3 place de la Coutume (CSC du Marais), le 3^e jeudi de chaque mois de 18 H à 20 H (atelier de généalogie). Elles sont tenues par Nadège et Patrice.

LES SORTIES 2019

18 et 19 mai : Forum de la généalogie par *Généalogie-UTLIB Libourne* à Pomerol (33).

25 mai : Animation au magasin *Monsieur Bricolage* à Parthenay.

8 et 9 septembre : Fête du pain à la Ferme de Chey à Niort organisée par *le Chaleuil dau Pays Niortais*.

20 septembre : Conférence de Marguerite Morisson à Sainte-Verge (*Journée du Livre*).

21 septembre : Journée « Portes ouvertes » à Niort, rue Pierre de Coubertin.

22 septembre : Présentation de l'association aux Archives départementales pour les *Journées européennes du patrimoine*.

28 et 29 septembre : Rencontres généalogiques du *Cercle généalogique poitevin* à Rouillé (86).

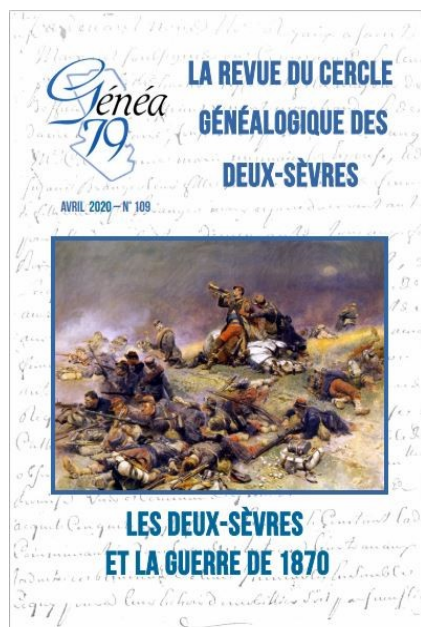
LA COMMUNICATION : il nous faut communiquer pour informer, distraire, apprendre. Nous avons de nombreux outils pour cela :

Le site : les infos sont mises à jour régulièrement par Anne-Marie.

Le blog : tenu par Raymond et Xavier, il continue sa progression. Au 31 décembre 2019, nous étions presque à 200 abonnés (chiffre dépassé depuis) au lieu de 131 abonnés fin 2018. Il y a eu 21 960 visites (16 800 en 2018). Cela fait 1 830 visites par mois au lieu de 1 400 en 2018.

Elles viennent de France essentiellement (20 000, mais aussi des États-Unis (884) plus que du Canada (295). Le mois de novembre a été le meilleur grâce à notre participation au challenge AZ déjà évoqué (4 615 visiteurs en novembre).

Les 21 960 visites viennent d'abonnés mais aussi 5 160 au moins par un moteur de recherche (Google...), 3 228 par Facebook (en forte hausse vous saurez pourquoi sous peu), 788 par Twitter, 1 000 au moins par d'autres blogs, agrégateurs.



La revue : Raymond en définit la ligne éditoriale et la mise en page est réalisée par Michel depuis le mois d'avril. Nous avons publié 3 numéros en 2019 autour de thématiques : les missionnaires des Deux-Sèvres au XIX^e partis en Asie, la commune d'Airvault et les histoires qui la concernent, et enfin les articles du Challenge AZ.

Facebook : ce projet de page Facebook n'était pas inscrit pour 2019 mais grâce à Yasmine, Raymond et Xavier qui l'alimentent, assistés de Nathalie GUEPET-DERET, nos adhérents peuvent suivre l'actualité généalogique locale en temps réel.



Les contacts presse : ils sont assurés par Yasmine et, grâce à elle, nous sommes sûrs que chaque événement que nous initions est bien couvert.

- **Vote n° 1 - Approbation des rapports moral et d'activité 2019 : pour 106, abstention 1**

3/ RAPPORT FINANCIER 2019

COMPTE DE RESULTAT 2019

DEPENSES

RECETTES

	2018	2019		2018	2019
Fournitures	29,90	259,98	Redevance FILAE	11149,92	10593,00
Petits équipements	84,89	52,90	Redevance BIGENET	210,50	46,60
Poitevins au Canada		2200,73	Droits entrée	950,00	800,00
Locations	6422,16	6562,12	Cotisations	14157,50	13647,00
Charges locatives	1094,37	1925,00	Revue papier	3080,00	2905,00
Entretiens réparations	183,00	81,00	Coti hors France M.		
Assurance	457,41	742,41			
Impression reliures	3180,15	2572,50	Annuaire et Guides	240,00	62,00
Missions / Réceptions	187,00	99,00	Poitevins au Canada	1448,70	2003,86
Frais AG	694,80	1281,91			
Frais postaux	1074,82	1108,61			
Télécom	696,23	727,79	Intérêts sur livrets	1233,35	1243,15
Site internet	1517,28	1517,28			
Services bancaires	291,27	264,18	Subventions	2625,60	2455,60
Formation prof.	53,80	78,55	Don	317,00	327,00
Salaires	9931,75	9976,91	Recettes exception.	225,00	213,50
URSSAF/ Compl. santé	4514,32	3551,64			
Médecine du travail	94,80	94,80			
Redevances, cotis,	975,80	1017,60			
Dot Amortissements	4145,06	4095,66			
TOTAL DEPENSES	35628,81	38210,57	TOTAL RECETTES	35637,57	34296,71
Bénéfice	8,76		Déficit		3913,86
TOTAL	35637,57	38210,57	TOTAL	35637,57	38210,57

BILAN au 31 Décembre 2019

ACTIF

PASSIF

	31/12/2018	31/12/2019		31/12/2018	31/12/2019
Immobilisations	3650,4	890	Excédent cumulé n-1	62526,99	62535,75
Parts sociales	45,9	45,9	Résultat 2014	8,76	-3913,86
Recettes à recevoir	1910,16	882,75	Fonds Associatif	62535,75	58621,89
Charges d'avance			Charges à payer	1554,88	563,94
Disponibilités	61814,17	64201,18	Adhésions d'avance	3330,00	6834,00
TOTAL ACTIF	67420,63	66019,83	TOTAL PASSIF	67420,63	66019,83

Rapport de M. JANNAIRE, vérificateur aux comptes

Monsieur Claude BRANGIER, trésorier du Cercle généalogique des Deux-Sèvres, m'a présenté les comptes de l'exercice 2019.

Toutes les pièces comptables ont été mises à ma disposition et leur vérification a été effectuée de façon aléatoire.

Après contrôle, on constate une baisse des recettes et une augmentation des dépenses qui entraînent un déficit de 3 913,86 €, résultat qui correspond au budget prévisionnel établi pour 2019.

Le livre « Poitevins au Canada » se vend bien. Il a fait l'objet d'une réédition de 100 exemplaires. Il en restait environ une quarantaine en stock au 31 décembre, soit une recette potentielle qui vient minimiser la perte de l'exercice.

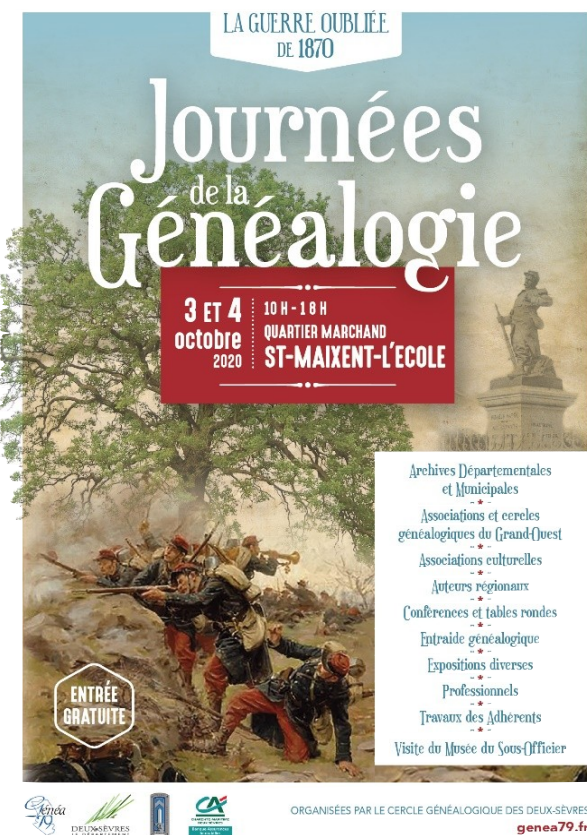
Les disponibilités sont de 64 201,18 € dont 35 000 € de valeurs mobilières en obligations.

Je n'ai pas d'autres remarques à formuler sur l'exercice 2019 et vous invite à donner quitus à M. Claude BRANGIER.

- **Vote n° 2 - Approbation des comptes 2019 : pour 106, abstention 1.**
- **Vote n° 3 - Quitus au trésorier pour sa gestion 2019 : pour 105, abstentions 2.**

4/ LES PROJETS 2020

Avant la crise de la Covid19, nous avions fait le choix de ne pas reconduire pour 2020 Génécole et les conférences, car nous voulions concentrer l'essentiel de notre énergie sur notre grand projet 2020, les Journées de la généalogie à Saint-Maixent-l'École début octobre.



La pandémie nous a depuis obligés à annuler ou à reporter de nombreuses activités généalogiques auxquelles nous tenons (permanences, initiation, atelier d'écriture, participation à des manifestations généalogiques...) ou que nous voulions créer (atelier de dépouillement, sorties pour les adhérents...). Pour le moment, nous ne pouvons maintenir le lien avec nos adhérents qu'à distance avec notre blog, notre page Facebook, nos boîtes mail.

Espérons que la fin d'année sera plus favorable et que nous pourrions tenir, à la date prévue des 3 et 4 octobre, les Journées de la généalogie qui commémoreront les 150 ans de la guerre de 1870.

5/ BUDGET PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE 2020

DEPENSES			RECETTES		
	2019	2020		2019	2020
Fournitures	259,98	200	Redevance FILAE	10593,00	10100
Petits Equipements	52,90	100	Redevance BIGENET	46,60	
Livres Poitevins Canada	2200,73	0	Droits Entrée	800,00	800
Locations	6562,12	6600	Adhésions	13647,00	14200
Charges Locatives	1925,00	1500	Revues papier	2905,00	3000
Entretiens Réparations	81,00	300	Cotis Etrangers		
Assurance	742,41	500			
Impression Reliures	2572,50	2600	Brochures et Guides	62,00	50
Missions / Réception	99,00	150			
Frais AG	1281,91	700	Poitevins au Canada	2003,86	500
Frais Postaux	1108,61	1200			
Télécom	727,79	800	Intèrets sur Livrets	1243,15	1200
Gestion du Site	1517,28	1600			
Services Bancaires	264,18	270	Subventions	2455,60	2400
Formation Prof	78,55	85	Don	327,00	100
Salaires	9976,91	10300	Recettes except.	213,50	
URSSAF / Compl. Santé	3551,64	4600			
Médecine du Travail	94,80	100			
Redevances, Cotisations	1017,60	1050			
Dot Amortissements	4095,66	500			
FORUM St Maixent		1000			
TOTAL DEPENSES	38210,57	34155			
Résultat	-3913,86	-1805			
TOTAL	34296,71	32350	TOTAL RECETTES	34296,71	32350

Nous voudrions supprimer les droits d'entrée de 10 euros pour les nouveaux membres et, pour compenser financièrement, nous envisageons une augmentation de 2 euros du coût de l'adhésion. Nous vous soumettons donc également ces 2 propositions.

- **Vote n° 4 - Adoption du budget prévisionnel 2020 : pour 106, abstention 1.**
- **Vote n° 5 - Suppression du droit d'entrée de 10 € à compter de 2021 : pour 90, contre 7, abstentions 10.**
- **Vote n° 6 - Cotisation 2021 à 29 € : pour 92, contre 7, abstentions 8.**
- **Vote n° 7 - Élection de M. JANNAIRE et Mme Marie-Claude BESSON vérificateurs aux comptes : pour 107.**

6/ RENOUELEMENT PAR TIERS DU C.A.

Quatre mandats arrivent à échéance cette année, ceux de Gaby, Michelle, Danièle et Anne-Marie. Après de nombreuses années d'activité, Michelle et Gaby ont souhaité prendre du recul mais elles restent pour nous des personnes-ressources. Danièle et Anne-Marie désirent continuer l'aventure. Jacqueline TEXIER et Monique BUREAU ont exprimé le vœu de nous rejoindre. Monique, adhérente 2204, habite Niort. En remontant son arbre généalogique, elle visite toute la France et va même en Allemagne. Elle a acquis dans sa vie professionnelle des compétences en informatique et elle aimerait

animer des séances d'initiation. Jacqueline, adhérente 2455, est aussi niortaise, avec des racines dans le Mellois. Elle a participé l'an dernier au Challenge AZ et elle voudrait nous aider lors de nos manifestations.

- **Vote n° 8 - Renouvellement des mandats de Danièle BILLAUDEAU et Anne-Marie MOREAU, élection de Jacqueline TEXIER et Monique BUREAU : pour 105, abstentions 2.**



L'Assemblée Générale à huis clos (et visages masqués) du Cercle généalogique des Deux-Sèvres

Le nouveau C.A. s'est réuni à suivre pour élire son bureau.

- **Président** : Raymond DEBORDE
- **Vice-présidentes** : Danièle BILLAUDEAU, Nadège DEJOUX
- **Trésorier** : Claude BRANGIER
- **Trésorière adjointe** : Nicole BONNEAU
- **Secrétaire** : Sylviane CLERGEAUD
- **Secrétaires adjointes** : Yasmine GUILBARD, Anne-Marie MOREAU
- **Autres membres du CA** : Monique BUREAU, Xavier CHOQUET, Sylvie DEBORDE, Michel GRIMAUULT, Serge JARDIN, Brigitte PROUST, Jacqueline TEXIER.



LES LETTRES DE VICTOR GERMAIN

Victor Germain est un jeune agriculteur de Gâtine. Né en 1847 à Saint-Aubin-le-Cloud, il est appelé dans la réserve en août 1870, pour rejoindre les autres gardes mobiles à Melle, puis à Niort. Il traversera sain et sauf la guerre de 1870-1871 et parcourra l'ensemble de l'itinéraire suivi par de nombreux mobiles des Deux-Sèvres.

Du début à la fin de sa mobilisation, il tient un carnet de bord où il décrit son parcours, les paysages qu'il traverse, l'état des cultures en comparaison de celles de sa Gâtine. Il est également très friand de découvrir les activités économiques ou touristiques. Il y relate surtout les événements auxquels il assiste ou participe, ce qui en fait une chronique modeste de cet événement historique.

Ses carnets ont été conservés par la famille ; ils serviront de base à une exposition lors des Journées Régionales de la Généalogie les 3 et 4 octobre à Saint-Maixent-l'Ecole.

La famille a également pris soin de préserver les lettres échangées entre Victor et son père ou entre Victor et sa famille ou ses amis. On y retrouve souvent la même description des événements ou des lieux traversés. Mais on peut aussi y relever des moments plus inédits ou plus intimes par rapport à ses carnets.

Ci-dessous, voici quelques extraits des échanges épistolaires de Victor, où l'on peut lire les réflexions du soldat, du fils ou de l'ami attentionné, de l'agriculteur, de l'homme avide de découvertes. Et on pourrait aussi parler du fervent catholique, de l'homme reconnaissant lorsqu'on le loge ou qu'on l'aide, du soldat confronté aux éléments, la pluie, le froid, la neige...

Un bon complément à son carnet dont le fac-similé sera en vente aux Journées de la Généalogie.

Le texte a été conservé dans son intégralité avec son orthographe d'origine et sa ponctuation. Même si on peut être quelquefois surpris par quelques tournures curieuses ou obsolètes ou quelques erreurs orthographiques ou syntaxiques, on notera que son écriture est d'une bonne qualité.

LE SOLDAT

Melle le 26 Août 1870

Mon cher père,

[...] Je vous dirai que nous faisons très peu d'exercice, nous n'y sommes guère que quatre heures par jour et on nous a pas encore donné de fusils ce qui suffit pour me prouver que nous n'irons pas au combat, car on ne se presse pas beaucoup à nous instruire. Je pense cependant qu'on va nous donner des fusils très prochainement, ce ne sera point des Chassepots, se sera m'a-t-on dit des anciens fusils. Je vous dirai que lundi soir après que vous avez été parti, on en a exempté un grand nombre pour certificat de soutien de famille, ce qui a occasionné des désordres pour le lendemain matin, car beaucoup d'autres qui avaient aussi des certificats, qui leur donnaient autant de droits à l'exemption et qui n'ont pas été exemptés se sont écriés puisqu'un tel part, je pars moi aussi, je suis aussi utile chez nous comme lui et les cris de a bas les blouses, rendons nous tous, se sont fait entendre en grand nombre même par beaucoup qui n'avait aucun certificat, et alors on ne savait quel parti prendre on a fait faire l'exercice qu'à ceux qui l'ont bien voulu et on a laissé les autres tranquilles, dans notre compagnie qui comprend le canton de Secondigny et de Mazières on s'est beaucoup moins soulevé que dans les autres, le canton le plus rebelle a bien été celui de la Motte on est parvenu qu'à grand peine à faire faire l'exercice à un bien petit nombre après l'exercice pour calmer ceux qui étaient irrités on a promi de faire retourner tous ceux qui étaient exempté, ce qu'on ne fera certainement pas, à l'exercice du soir on nous a enmené à la promenade à peu près à trois kilomètres et personne n'a rien dit.

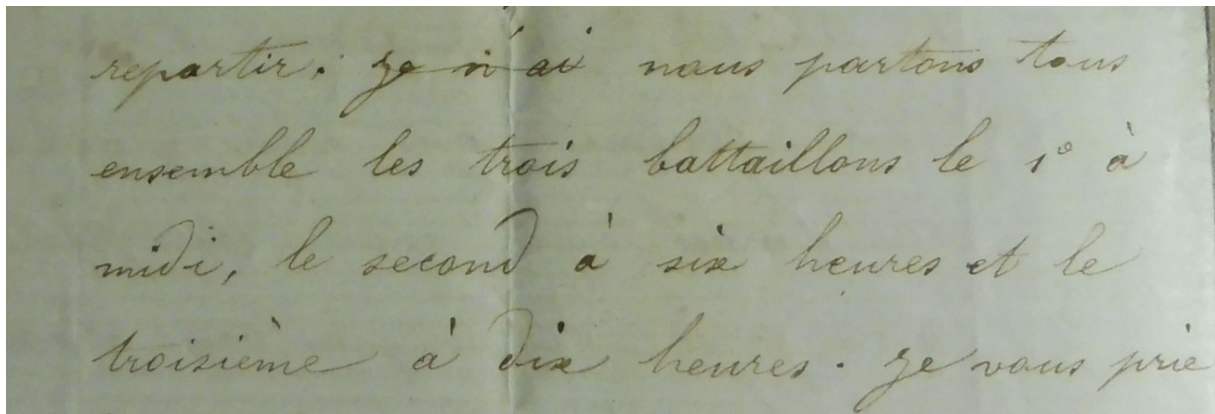
Maintenant on en exempte aucun, sans demander aux autres, s'ils le connaissent, s'il est soutien de famille, s'il est riche, ce qui fait qu'il n'en sera exempté pour certificat aucun de ceux qui ont une certaine aisance, une certaine fortune. Il s'est passé mardi un autre fait qui vaut la peine d'être cité un homme de Melle, un nommé Tiburce regardant faire l'exercice au moment qu'un lieutenant repoussait très légèrement un jeune homme pour le faire mettre en rang, cet individu dit je voudrai que tu auras affaire à moi tu verras et il lui lance un grand coup de point, aussitôt les mobiles se sont

rués sur lui et il l'aurait écrasé si la justice n'était venue surtout s'ils avaient eu leur fusil, enfin on l'a emmené en prison. [...]

Niort le 24 septembre 1870

Mon très cher père

[...] Je suis toujours en bonne santé et je désire que la présente vous trouve de même. Je ne peux aller vous voir aujourd'hui car nous partons ce soir même et nous allons à Vierzon pour former l'armée de la Loire comme nous nous y attendions bien, mais enfin mon cher père, je vous prie de ne pas vous chagriner de cette séparation, il faut espérer qu'un prompt retour, nous fera retourner ensemble, comme nous étions il y a encore bien peu de temps ; on dit ici que depuis quelques jours les Prussiens ont essuyé des pertes considérables, depuis que nous sommes ici, il arrive des soldats tous les jours, il y en a la pleine caserne et il y en a aussi de campés dans un pré, ces pauvres malheureux sont tous des échappés de Sedan qui ont été fait prisonniers et qui se sont échappés qu'à grand peine, presque tous sans arme, d'autres sans chevaux et exténués de fatigue. Ils attendent qu'on les habille et qu'on les arme pour repartir. nous partons tous ensemble les trois bataillons le 1^{er} à midi, le second à six heures et le troisième à dix heures.[...]



Vierzon le 26 septembre 1870

Mon cher père,

[...] Nous sommes dans une petite ville de dix à douze mille habitants ou il n'y a pas de caserne, nous sommes aujourd'hui logé chez les habitants ; mais comme il en arrive tous les jours en masse, on va nous donner probablement des tentes et probablement ce qu'il nous faudra pour camper, nous sommes arrivés hier et il est arrivé aussi un bataillon de mobiles de l'Auvergne, et ce matin il est arrivé un régiment de ligne et enfin on en [...] tous les jours en masse quand nous sommes partis de Niort il en est arrivé le même jour au moins deux mille qui n'étaient pas habillés et qui sont [...] à Niort exprès pour se faire habiller et qui nous rejoindront sous peu de jours. Nous n'avons point encore de fusils Chassepôts et nous ne savons pas même si nous en aurons, mais enfin on ne veut pas nous fatiguer d'exercice puisqu'on nous en fait faire que quatre heures par jour maintenant. [...]

Besançon le 17 octobre 1870

Mon très cher père

[...] Mon cher père, j'aurai beaucoup de chose à vous raconter à mon retour car je vous promet que nous voyageons beaucoup, nous avons parcouru le département des Vosges presque sur tous les points et c'est un vilain département avec toutes ses montagnes, il y fait un froid de chien il a déjà neigé. Nous avons aussi traversé le département de la haute Saône et enfin nous sommes dans le département du Doubs et nous avons fait tout ce trajet à pied, nous avons fait au moins soixante lieues en cinq jours [...]

Besançon le 24 octobre 1870

Mon cher père

[...] je n'ai pas reçu une égratignure ni mes camarades non plus, cependant nous avons pas mal tué de Prussiens et eux nous ont fait peu de mal, c'est dommage que la nuit nous est fait cessé car nous les aurions bien battu ce n'est pas à Besançon que nous nous sommes battu ; c'est à dix kilomètres à

peu près, vous me dites de vous écrire à toutes les fois que nous nous battons, je ne peux point vous promettre cela, mais je ne vous oublierai pas, je vous écrirai le plus souvent que je pourrai, car ce n'est pas toujours facile, aussi aujourd'hui je vous prie de me pardonner mon griffonnage et ma mal propreté car je vous écris mon papier appuyé sur mon sac et il tombe de l'eau de temps en temps et je suis dehors, vous ne ferez voir ma lettre à personne car sa me fait honte comme elle est faite. [...]

Besançon le 27 octobre 1870

Mon très cher père

[...] Il faut bien que je vous dise que Bazaine a vaincu les Prussiens, qu'il leur a détruit 10 régiments et je vous dirai aussi qu'on a tout à croire à Besançon que les Prussiens n'y viendront pas, du reste on dit qu'ils se retirent. [...]

Besançon le 7 novembre 1870

Mon très cher père,

[...] J'ai oublié de vous dire qu'on nous a donné des culottes rouges et des capotes comme aux soldats, on a qu'à nous donné des képis neuf maintenant, si on nous renvoyait avant peu, comme je l'espère toujours, nous serions propres. [...]

Bellegard 29 9^{bre} 1870

Mon très cher père

Je m'empresse de vous écrire, pour vous tranquiliser, au sujet des batailles que nous avons assister le 24 et le 28 de ce moi, je n'y ai Dieu-merci attrappé aucun mal, et je continue à être en bonne santé, je vous dirai que nous avons eu la chance de ne pas nous trouver, où le feu était le plus meurtrier, aussi notre compagnie n'a pas attrappé de mal, le 1^{er} bat^{on} de notre département n'a pas eu cette chance, il s'est trouvé à donner hier tout le jour et je ne peux pas dire au juste comme il a attrappé du mal, mais il ne peut pas s'empêcher d'en avoir attrappé, le 3^e a donné aussi ainsi que les 1^{res} compagnie de notre bataillons [...] le combat de 2^e [...] beaucoup plus meurtrier, il a duré tout le jour, les Prussiens avaient d'excellentes positions, ils se sont retirés, dans la ville de Baune et là ils étaient à l'abri de nos balles et de nos boulets, ils tiraient sur nous des fenêtres, des habitations et même du clocher cependant tout le jour nous avons eu l'avantage, nous les avons en partie délogé de la ville, mais le soir à la nuit, les balles et les boulets pleuvaient si fort sur nous, qu'on a été obligé de cesser la poursuite, je ne peux pas vous donner de renseignement sur nos pertes, cependant je crois qu'on ne peux pas dire qu'elles sont très grandes. [...]

Bourge le 18 décembre 1870

Mon cher cousin et ma chère cousine,

Il faut bien que je vous dise que nous avons rencontré les Prussiens les 24 et 28 9^{bre} le 24 nous nous sommes trouvé de réserve, nous n'avons pri aucune part au combat, ce jour là a été marqué par une victoire. Le 28 nous avons encore eu la chance de ne pas nous trouver dans le feu le plus meurtrier, quoique cependant le soir, nous avons été bien exposé car on nous a fait avancé sous une grêle de balles et de boulets, et c'est étonnant que nous n'ayons pas attrappé plus de mal, car nous n'avons eu dans notre bataillon que quelques blessés et très peu de morts, les deux autres bataillons de notre département ont eu beaucoup plus de mal, parce qu'ils ont soutenu le feu presque tout le jour, et je vous promet que le combat a été sanglant et meurtrier, il a commencé dès le matin et il ne s'est terminé qu'à la nuit clôse, nous avons été victorieux jusqu'à soleil couché, l'ennemi était presque délogé de la ville de Baune la Rotonde, lorsque le soir ils nous ont forcé de replier sous un feu sanglant et nourri qu'ils nous envoyaient des fenêtres des habitations et de leur tranchées qu'ils avaient construites exprès, et alors tous les efforts de notre artillerie ainsi que de notre infanterie ont été impuissant, parce qu'ils étaient complètement à l'abri de nos balles et de nos boulets derrière les murs et derrière leurs tranchées, les pertes ont été grandes des deux côtés.

On nous a fait battre en retraite au moins de quatre lieues, ce qui m'a surpri parce qu'on aurait beaucoup mieux fait de continuer le combat le lendemain afin de chasser complètement l'ennemi de la ville, mais non, on a préféré se retirer pour leur laisser reprendre les positions qu'ils avaient perdues, dans ces deux combats et même plus car nous avons battu en retraite jusqu'à Bourges.

Ecole près Besançon le 24 janvier 1870

Mon très cher père

[...] probablement vous savez bien que nous nous sommes battus depuis le 8 nous avons entendu le canon gronder de bien près, pendant 10 jours de consécutifs mais nous avons eu la chance de ne pas nous trouver à donner, je crois que le général nous ménage un peu, quoique cependant nous avons toujours suivi de très près et nous nous sommes trouvé près de la fusillade quelque fois, enfin je n'y ai attrapé aucun mal, et nous n'avons eu dans notre bataillon presque aucunes victimes, il n'en est pas ainsi de tous les régiments, parce que dans ces dix jours de combat nous avons eu beaucoup de morts et de blessés, nous nous sommes battus dans la haute Saône, bien près de l'Alsace nous allions pour délivrer Belfort nous avons eu l'avantage presque jusqu'au dernier jour, l'ennemi reculait pour se replier sur ses forces, aussi arrivé à dix kilomètres de Belfort l'ennemi plus rusé que nous nous attendait derrière des tranchées construites à l'avance où ils étaient complètement à l'abri de nos boulets, et eux démontraient notre artillerie presque aussitôt qu'elle était placée, aussi nous nous sommes replié avec toutes nos forces jusqu'aux environs de Besançon, maintenant nous ne savons point si nous y resterons, mais nous ne le pensons pas, on dit que Belfort s'est rendu et que Paris est bien près de le faire, je voudrai qu'il l'aurait déjà fait et que la paix se fasse. [...]

Lutry le 5 février 1871

Mon cher père

Je vous écris pour vous tranquilliser à mon sujet, car je vous dirai que je suis beaucoup plus heureux que vous ne pensez et nous pouvons remercier le bon Dieu de la grâce que nous avons eu après avoir [...] janvier par les Prussiens d'avoir été relâché lundi matin alors que nous avons pu gagner la Suisse le 1^{er} Février, nous sommes prisonnier maintenant et j'aurai beau vous dire comme nous y sommes bien traité, vous ne croirez pas, on nous donne de la soupe, du pain tant qu'il nous en faut, sans compter le vin qu'on nous donne par dessus le marché, aussi mon cher père, ne vous chagrinez pas sur moi maintenant car je suis très heureux. [...] je vous dirai que nous avons marché dans la neige depuis bien longtemps, depuis le 1^{er} janvier surtout, en arrivant dans la Suisse il y en avait au moins trois à quatre pied et nous avons toujours les pieds froids et mouillés c'est ce qui nous a rendu presque tous malade, il faut que je vous dise que tout le régiment des deux sèvres est comme moi rentré en Suisse [...]

Steffisbourg le 7 Février 1871

à l'auberge Mon très cher père

[...] Je pense que nous sommes rendu, où on va nous laisser quelques jours, aussi c'est pourquoi je m'empresse de vous écrire, nous sommes rendu à Steffisbourg, canton de Berne dans la Suisse Allemande où nous sommes très bien nourri, il n'y a qu'une chose qui nous contrarie un peu ; c'est que dans ce pays l'on ne connaît pas le langage Français, l'on ne connaît que l'Allemand et on ne peut pas se faire comprendre, que de quelques personnes qui connaissent les deux langues.

hô ! Mon cher père que nous sommes heureux d'être prisonnier en Suisse, non pas dans la Prusse, pourtant nous étions forcé de l'être, car nous étions entouré de Prussiens de tous les côtés, nous avons profité du seul moyen qui nous restait pour nous sauver et c'est nous autres qui ont eu de la chance d'avoir été lâché après avoir été pris le 29 Janvier au soir, comme je vous l'ai déjà marqué dans la lettre que je vous ai fait de Lutry le 5 Février que vous aurez reçu je pense.

Vous ne figurez pas l'accueil qu'on nous a fait en Suisse surtout dans la Suisse Française où nous avons passé les habitants nous apportaient du café, du vin, du chocolat même et des cigares à pleine poches, on a aussi distribué des chemises des mouchoirs de poches, des bas à ceux qui n'en avaient pas, il faut bien que je vous dise aussi qu'en passant dans un petit village on a fait arrêter la colonne, on nous a fait mettre sur deux rangs et on nous a donné à chacun un morceau de pain et deux verres de vin et même nos pleins bidons sur le marché, enfin je pense que sous peu j'aurai le bonheur de vous compter cela de bouche, car je ne pense pas que la paix tarde beaucoup à se faire maintenant dans la position où est la France, vous ne craignez pas maintenant que je sois tué d'une balle, pourvu que Dieu veuille m'accorder la santé comme il a fait jusqu'alors, je suis certain de me rendre, vous raconter ce que j'aurai vu dans mon voyage, pourtant je vous ai marqué dans ma lettre d'avant hier, que je me trouvais un peu malade, aujourd'hui je peux vous dire que suis remi à la santé.

Il faut bien que je vous dise que depuis le commencement de décembre nous n'avons pas été plus de huit jours sans voir de neige, dans le moi de Janvier surtout qu'elle nous a tant fait de misère, surtout la dernière quinzaine, après que nous avons eu quitté Besançon, nous avons tombé dans un pays montagneux, où il y avait de la neige en masse et depuis ce temp plus nous aprochions de la Suisse, plus nous en trouvions, nous trouvions communément des endroits où il y en avait quatre pieds et ce n'est pas étonnant si, avec de mauvais souliers comme nous en avons, il y en a une grande partie qui sont tombés malades.[...]

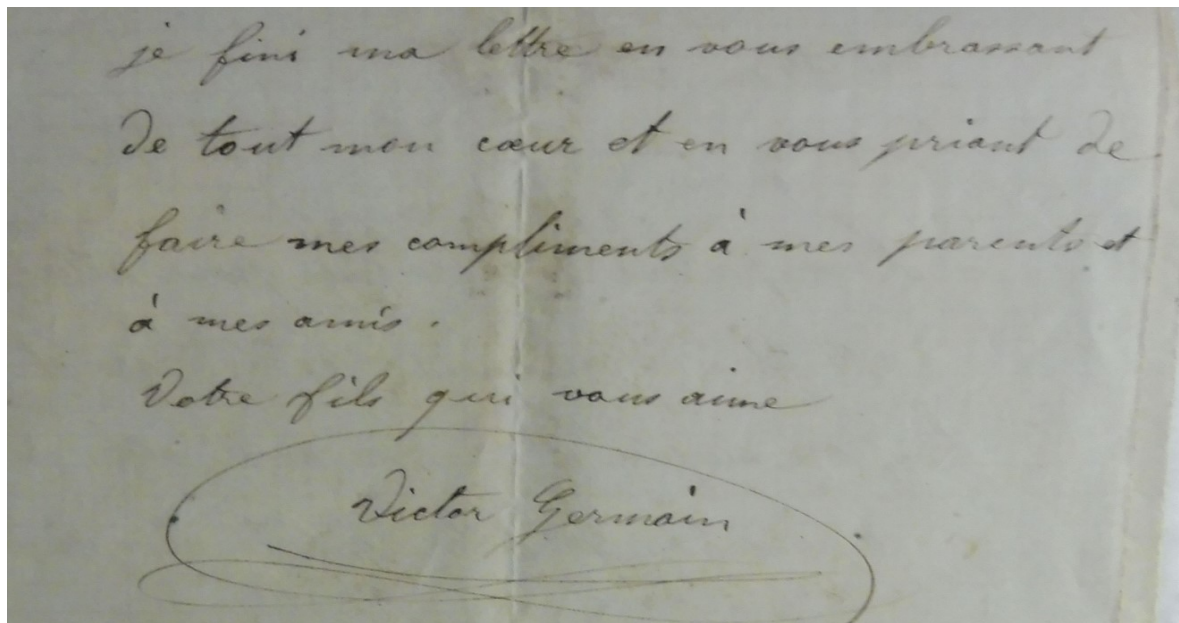
LE FILS OU L'AMI ATTENTIONNÉ

(Quelques exemples car dans toutes ses lettres, il parle à son père avec respect et tendresse)

Melle le 26 Août 1870

Mon cher père,

[...] Je finis ma lettre en vous embrassant du plus profond de mon cœur. Votre fils qui vous aime
Victor Germain



Melle le 9 Septembre 1870

[...] Je vous dirai que tous mes camarades des environs de chez nous sont en bonne santé, Paul est complètement guéri.

Vous direz au père Longeau que j'ai vu son neveu Jarry qui lui fait ses compliments. [...]

Melle le 16 Septembre 1870

Mon cher père

[...] J'ai été content en recevant votre lettre de voir que vous êtes bien portant, je me porte très bien moi aussi et même depuis quinze jours j'ai pris de l'embonpoint.

Mon cher père ne vous chagrinez pas à cause de moi car je ne me chagrine pas du tout, je suis bien accoutumé à ce métier maintenant [...]

epinal le 4 octobre 1870

[...] Je vous prie de faire mes compliments à mes parents, à mes amis qui sont très nombreux et à tous mes voisins, vous direz au père Longeau que son neveu Jarry lui envoie des compliments. Les autres mobiles de la commune de saint Aubin sont aussi en bonne santé. [...]

Besançon le 27 octobre 1870

[...] tant qu'à mon camarade Groleau que vous m'aviez parlé, il est à l'hôpital depuis cinq ou six jours pour être blessé au pied par sa chaussure, je ne crois pas qu'il soit malade autrement et tous mes

autres camarades sont en bonne santé excepté ce pauvre Jean Guinfolleau qui est mort ou prisonnier à la bataille du 6 mais j'espère qu'il est prisonnier [...]

Ecole près Besançon le 24 janvier 1870

[...] Vous ferez mes compliments à tous mes parents et à mes amis, surtout à ceux qui s'informeront de moi et à tous mes voisins aussi, vous direz à mon parrain que je suis content du petit bout de lettre que son garçon Paul m'a écrit.

Je vous dirai que mon camarade Piot est parti à l'hôpital aujourd'hui pour avoir les pieds gelés, Mottard, Dessaud y sont aussi, mais je ne pense pas qu'il soient dangereusement malade, Boileau de Zigonières est en bonne santé. [...]

Erlenbach le 23 Février 1871

Mon très cher père

[...] Je vous répond aussitôt, que je reçois votre lettre, car je viens de la recevoir à l'instant et j'ai vu avec beaucoup de plaisir que vous étiez en bonne santé, ainsi que mes autres parents, ce que j'ai été content d'y voir aussi, c'est que vous envisagez bien ma position, en me disant que vous êtes content que nous soyions rendu en Suisse attendu que nous n'y sommes point malheureux et que nous sommes maintenant à l'abri des balles Prussiennes, il faut cependant espérer que cela ne durera pas longtemps, que sous peu nous aurons le bonheur de nous revoir et de vivre heureux ensemble, comme nous le faisons avant mon départ et se sera un jour de bonheur et de contentement que celui là où nous aurons le bonheur de nous serrer dans les bras l'un de l'autre.[...]

L'AGRICULTEUR

Melle le 9 Septembre 1870

[...] Je n'ai rien de nouveau à vous dire, si ce n'est qu'il tombe un peu d'eau depuis quelques jours, ce qui fait beaucoup de bien aux cultivateurs surtout, je vous prie dans votre réponse de me raconter un peu ce qu'il y a de nouveau du côté de chez nous, de me dire aussi si les navets que j'ai fait lèvent maintenant qu'il a tombé de l'eau.[...]

Vierzon le 26 septembre 1870

[...] Je vous promet que nous avons traversé bien du pays, mais comme nous avons voyagé la nuit toute entière, nous en avons traversé beaucoup sans le voir, aussi depuis Poitiers jusqu'à Blois nous n'avons rien vu, nous avons traversé ce beau pays de la Touraine sans le voir, mais depuis Blois jusqu'ici nous avons pu voir et apprécier le pays de Blois à Orléans ; c'est un pays essentiellement vignoble et bon, mais après, depuis Orléans jusqu'ici, nous avons traversé vingt cinq lieues, rien qu'en mauvais terrain, en brandes, en gavachin, en terre qui est les trois quarts incultes, on n'y fait presque pas de blé, pas de froment du [...] ce qu'on y fait, c'est du seigle et du blé noir, nous en avons vu [...] fait du seigle et d'autre prêt à faire tant qu'au blé noir, il est si insignifiant qu'il est impossible de le couper ce qu'il y a en assez grande quantité ce sont des bois ; mais plus de mauvais que de bon. [...]

Besançon le 6 novembre 1870

[...] Vous ne vous figurez pas le dégât, qu'occasionne une guerre, nous autres même nous volons le bois, nous volons les légumes, nous abîmons tout, on passe dans les blés ensemencés, la cavalerie et tout ce qui s'en suit, je dirai même plus je crois qu'on s'y gêne puisqu'on nous fait faire l'exercice dans une vaste plaine, qui est au moins les deux tiers ensemencées, et où les Prussiens passent, c'est bien pire parce qu'ils incendient les villages et enfin tout ce qu'ils peuvent. [...]

Gien le 18 9^{bre} 1870

[...] Nous avons traversé au moins trente lieues dans le département de la Nièvre où le pays et la culture est absolument comme dans le nôtre, on y voit du bétail en masse, pour le blé, c'est moins bon que chez nous, le terrain est divisé par pièce clôturée par des haies comme dans nos gâtines et on y voit aussi quelques champs de genêt, j'ai [...] les blés ont bonne apparence dans les pays que nous avons traversés. [...]

Erlenbach le 23 Février 1871

[...] savoir aussi comment sont les blés, car il y en a qui ont reçu des lettres de chez eux, dans lesquelles, ont leur dit que les froments sont moitié gelés, les avoines et les navets le sont complètement [...]

Erlenbah le 6 Mars 1871

[...] il me dit que les avoines sont complètement gelées, les froments le sont en partie et les seigles ont souffert aussi, ce que l'on ne voit jamais, donc il a fait grand froid, ce qui me surprend, parce que nous autres nous sommes si heureux et si bien couchés que nous ne nous en apercevions pas.

Si chez nous le temp est le même d'ici, il sera encore loin d'être favorable aux récoltes, parce que depuis plus de trois semaines il gèle très fort la nuit et le jour il fait chaud. [...]

L'HOMME AVIDE DE DÉCOUVERTES

(Dans son carnet, Victor parle de ses nombreuses visites quand il le peut ; un peu moins dans ses lettres).

Gien le 18 9^{bre} 1870

[...] Nous avons traversé des pays de toute espèce, en partant de Besançon le pays était curieux à voir d'un côté de la route une chaîne de rochers énormes, de l'autre le doubs qui est un fameux cours d'eau qui est au moins de vingt cinq ou trente mètres au dessous de la route et enfin nous avons traversé le département du Jura qui est très montagneux, cependant il est assez plat où nous avons passé, mais nous voyons les montagnes et nous voyions aussi les montagnes de Suisse, qui sont couvertes de neige que nous apercevions très bien, ce qu'il y a de remarquable dans ce département c'est que les deux tiers des maisons sont couvertes en paille, ce qui m'a paru bien drôle, enfin nous avons traversé une partie de la Bourgogne et c'est un pays magnifique et vignoble il y a des vignes jusque sur les montagnes [...] Nous avons vu aussi dans la nièvre des fondries, des forge très conséquentes surtout celles du Creusot qui occupe dit-on plus de quinze mille ouvriers.

Il faut bien aussi que je vous dise un mot sur Besançon, c'est une ville forte et ancienne, mais assez bien bâtie, elle se trouve dans un bas fond, entourée de montagnes qui sont couvertes de fort et de pièces de canon, elle me paraît très difficile à prendre [...]

Dôle le 31 décembre 1870

Mon cher cousin et ma chère cousine,

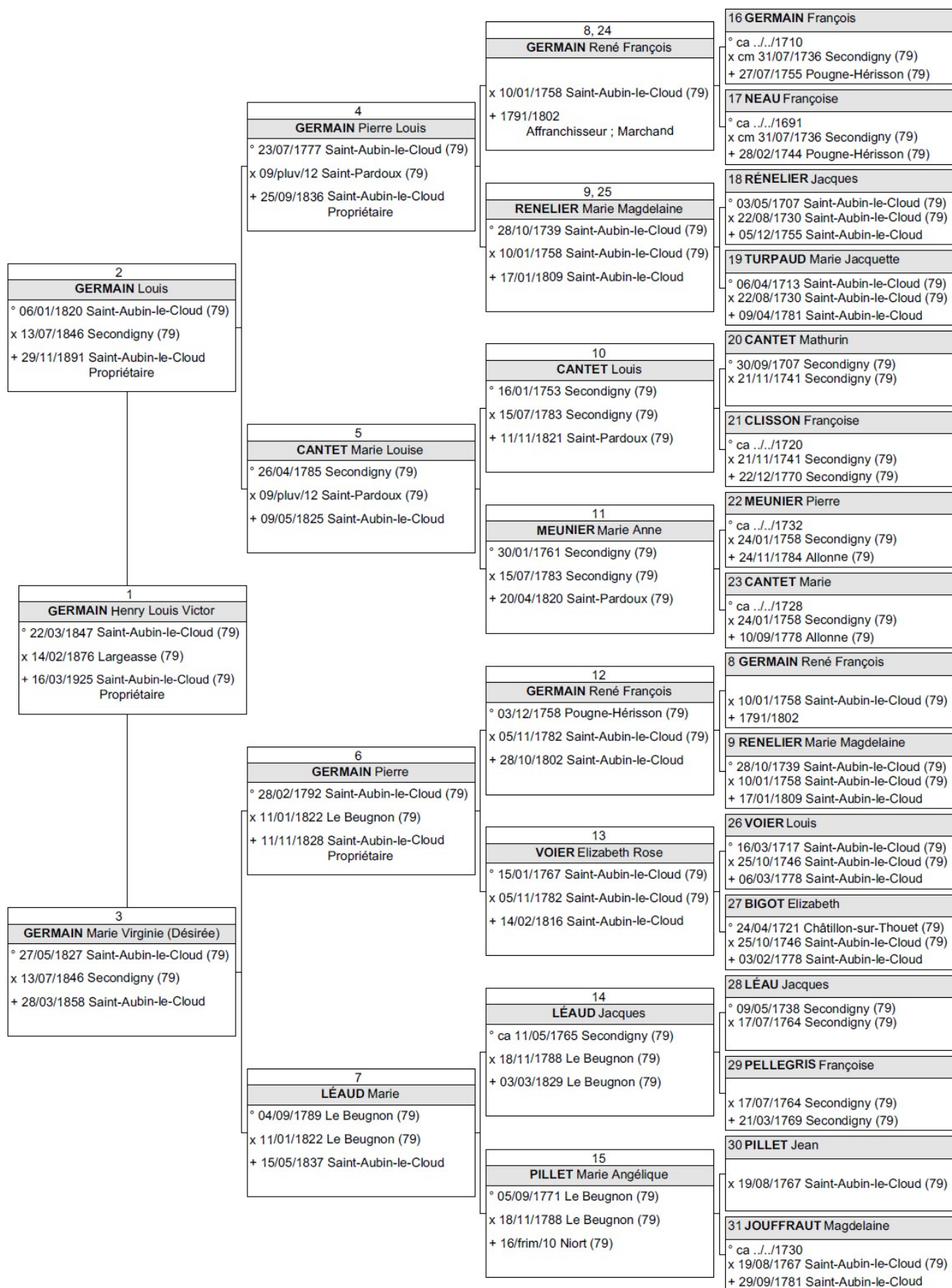
[...] Nous sommes parti des environs de Bourges il y a une quinzaine on nous a fait voyager 8 jours à pied, après quoi on nous a laissé reposer trois jours dans un bourgt appelé saint Léger les vignes où il y a trois verreries que je suis allé voir et je l'ai trouvé très curieux, attendu que je ne l'avai jamais vu et je vous promet qu'il ne faut pas longtemps à faire une bouteille [...]

Erlenbach le 23 Février 1871

[...] Nous ne sommes plus à Steffisbourg, nous en sommes parti, parce que nous étions trop nombreux, nous en sommes à trois lieues dans un petit village appelé erlenbach où nous sommes tout comme à Steffisbourg , ce qu'il y a de curieux c'est que ce petit village se trouve placé dans un bas fond, près d'une rivière, entre deux chaînes de montagnes qui sont couvertes de sapin, là où il n'y a pas de rocher, car il y en a des rochers énormes , qui montent presque à pic, sur lesquels il me semble impossible d'y monter et ils sont de ce moment couverts de neiges, si ce n'était cela on pourrait s'y promener sur ces montagnes.[...]

Introduction et sélection des lettres, Serge JARDIN





SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE



Carte d'identité

Saint-André-sur-Sèvre a la chance de posséder sur son territoire le château de Saint-Mesmin. Il porte le nom de la cité vendéenne toute proche mais il se trouve bien dans les Deux-Sèvres, dans cette jolie commune de 662 habitants du canton de Cerizay. On peut y visiter aussi l'église romane, la chapelle de Monic, un jardin de cloître ainsi que la tombe de Marie Millasseau, à laquelle est consacré un article de ce numéro.



Saint-André-sur-Sèvre vu par le préfet Dupin vers 1800

« St-ANDRÉ-SUR-SÈVRE, commune au sud et à 5 kilomètres de Cerizais. Sa population est de 402 individus. Son territoire, baigné et limité à l'est, au nord et à l'ouest, par la Sèvre nantaise et les ruisseaux du Pas-Colon, et du Pas-Nonent, qui vont se perdre dans cette rivière, produit seigle, du blé noir, un peu d'avoine et des pommes de terre. Les prairies y sont peu nombreuses et d'un produit médiocre. Il y a quelques bois taillis qui sont les bois de Jarrie, de Monnie, de Saint-Mémains-la-Ville. Il existe deux étangs à grenouilles, ayant 20 mètres d'étendue chacun ; deux moulins à eau, un à vent et un haras de baudets. On y remarquait la belle tour du château de Saint-Mémains-la-Ville ; elle a été incendiée pendant la guerre. »

Les toponymes de Saint-André-sur-Sèvre relevés par Bélisaire Ledain vers 1900

L'Aubrière, la Barangerie, la Bertonnière, la Bleure, la Bobinière, la Bottière, la Boutinière, la Challore, la Charoulière, le Château, la Chatière, le Chiron, Dalet, les Econdières, la Ferlandière, la Ferrandière, le Fournil, la Foye, la Galardière, la Garnerie, la Gibaudière, Guiaudau, la Jarrie, la Jousselinière, Laidet, Lavaud, la Maison-Neuve, le Marais, Monic, la Monnerie, la Naulière, les Noues, l'Ouche-Neuve, le Plessis, le Poirier, Puyboit, Puymichenet, Puyraland, Puytaraud, le Rémi, la Grande Roche, la Petite Roche, la Roche-Bourdin, la Roche-du-Halais, la Roulière, Saint-André-sur-Sèvre, Saint-Jean, Saint-Mesmin-la-Ville, le Sourd, le Sourdis, le Terrier.

Les actes de Saint-André-sur-Sèvre dépouillés par le Cercle généalogique des Deux-Sèvres

Baptêmes : 4313, naissances : 361, mariages : 1101, sépultures : 3375, décès : 169.

Raymond DEBORDE

ESSAI DE MARTYROLOGE POUR SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE

Le canton de Cerizay, dans le nord des Deux-Sèvres, a payé un lourd tribut en pertes humaines pendant les guerres de Vendée et la commune de Saint-André-sur-Sèvre en est un illustre exemple. De 915 habitants en 1793, sa population tombe à 402 habitants en 1800, soit une perte de 513 individus en 7 ans. Dans ce nombre sont inclus : les premiers combattants de 1792, les soldats-paysans de 1793, les victimes des massacres de la funeste deuxième colonne du général Grignon en 1794 et les résistants de 1796.

Aucun témoignage écrit ne nous est parvenu sur leur identité : ce sont des oubliés de l'histoire.



Église de Saint-André source AD79-86, cote : 40 FI 7716

Maintenant, à partir des archives de l'état-civil et notamment des actes de mariage couvrant la période allant de l'an V (1797) à 1830 pour Saint-André-sur-Sèvre et les communes environnantes, à savoir Cerizay, Montigny, La-Forêt-sur-Sèvre, Saint-Marsault, Saint-Pierre-du-Chemin, Menomblet, Montournais et Saint-Mesmin, plusieurs noms sortent enfin de l'oubli.

Cette liste reste très incomplète, car aucun enfant ou adolescent n'y figure, mais elle a le mérite de faire revivre les hommes et les femmes vivant à Saint-André-sur-Sèvre, "absents du pays ou tués à cause de la guerre de l'intérieur" entre 1793 et 1815 :

- Louis BAZIN, 72 ans, tué à la bataille de Bressuire le 24 août 1792.
- Pierre BAZIN, son fils, 40 ans, emprisonné à Niort après la bataille de Bressuire, libéré en novembre 1792. Il reprend les armes en 1793 et disparaît avec la guerre.
- Pierre BENETEAU, 31 ans, tué en 1793.
- Perrine GOUIN, 45 ans, tuée en 1793.
- Jacques PERROCHON, 57 ans, tué en 1793.
- Pierre DEGUIL, 56 ans, tué en 1793.
- Pierre DROCHON, 33 ans, tué en 1793.
- Jean AUBINEAU, 80 ans, tué en 1794.

- Françoise BERGER, 70 ans, tuée en 1794.
- Louis BONNEAU, 42 ans, tué en 1794.
- François DAHAY, 71 ans, tué en 1794.
- Jacques DROCHON et son épouse Marie JOLLY, tués en 1794.
- Pierre FALLOURD, 44 ans, tué en 1794.
- Charlotte TRICOT, 48 ans, tuée en 1794.
- Pierre GEFFARD, 61 ans, tué en 1794.
- Jacques MARQUET, 62 ans, guillotiné à Niort le 3 mars 1794.
- Jean MASSON, 45 ans, tué en 1794.
- Marie Anne MORISSET, 49 ans, tuée en 1794.
- Pierre BOISSEAU, 47 ans, tué en 1794.
- Jeanne OLIVIER, 45 ans, tuée en 1794.
- François FAVRELIERE, 39 ans, et son épouse Marie FUZEAU 37 ans, tués en 1794.
- Pierre BIRAUD, 45 ans, tué en 1794.
- François MORISSET, tué en 1794.
- Marie CHABIRON, tuée en 1794.
- Jean ALBERT, 31 ans, tué en 1796.
- Pierre JADAUD, 34 ans tué en 1796.
- François PAPIN, tué au combat de Châtillon le 17 mai 1815.

À ceux-là s'ajoute la liste de demandes de pension octroyées aux veuves et aux anciens combattants de la guerre :

- Marie USSEAU, veuve de Pierre BOISSEAU, 50 Fr.
- Marie BERTRAND, veuve de Pierre FALLOURD, 40 Fr.
- Pierre CHAIGNEAU, blessé au Bois-des-Chèvres, 100 Fr.
- Pierre PAPIN, blessé à La Châtaigneraie en 1793, 100 Fr.
- François BREMAUD, blessé à la Châtaigneraie en 1794, 100 Fr.
- Alexis GUILLET, blessé à Mortagne en 1794, 100 Fr.
- Jacques PINEAU, blessé et infirme, 80 Fr.
- Henri DROCHON, blessé, 80 Fr.
- Jean MARQUET, blessé, 80 Fr.
- François BOINOT, blessé de plusieurs coups de feu et de sabre, 80 Fr.
- Marie HERPIN, blessée de plusieurs coups de feu et de sabre, 50 Fr.
- Jacques AUDUREAU, capitaine en 1815, a reçu une lettre de reconnaissance.
- Gaspard MICHAUD de Saint-André, époux de Marie GIRARD mort au Pont des Colons en décembre 1794. La veuve demeurant à Saint-Mesmin, 2 enfants, est proposée pour une pension de 40 francs.

Bruno GRIFFON

Article paru sur le blog [Chemins secrets](#)

MARIE MILLASSEAU DE SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE

Saint-André-sur-Sèvre est un village victime d'une colonne infernale et dont on parle peu. Le 26 janvier 1794, la colonne infernale de l'adjudant-général Lachenay, adjoint de Grignon, fait fusiller la garde nationale du village avant d'y mettre le feu. Le maire de la commune et un agent national de la commune témoignent et dénoncent :

Le citoyen J.B. Garreau, maire, et Pierre Beraud, agent national de la commune de Saint-André, déclarent qu'ayant été requis de se rendre à leur poste par l'administration de Bressuire en date du 2 pluviôse, pour y mettre en réquisition tous les charretiers de la commune, ils s'y étaient effectivement rendus pour y attendre le passage de la colonne, que même ils avaient fait partir toutes les charrettes afin de faire enlever les grains et les fourrages. Qu'ils avaient fait la liste de tous les rebelles de leur commune afin de la donner au général de l'armée et faire brûler leur maison et épargner celles des patriotes. Qu'ayant été avertis que la colonne arrivait, la municipalité avait été en écharpes au-devant d'elle et à la tête de tous les charretiers. Que par une horreur, qui n'a pas d'excuses, on fit massacrer sous les yeux de la municipalité les charretiers qui étaient là par son ordre ; que lui maire, ne fut sauvé du massacre qu'au moyen de son porte-feuille qui contenait environ trois mille livres, et qu'il donna pour sauver sa vie à trois volontaires qui voulaient l'assassiner. On observe que la colonne, qui a fait tous ces massacres, est la colonne de Grignon.

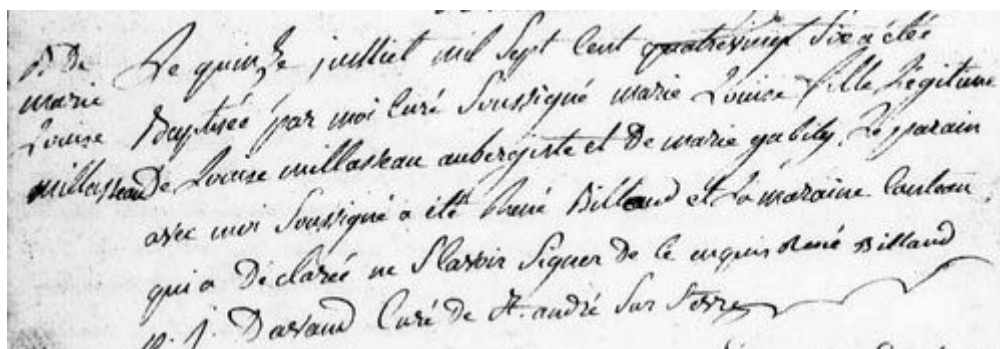
Signé : GARREAU, maire de Saint-André ; BERAUD, agent national de la commune de Saint-André-sur-Sèvre.

Ensuite, la colonne trouve et massacre une partie des habitants qui se sont réfugiés sur le chemin de la Forêt-sur-Sèvre.



Lieux probables d'exécution

La seule survivante serait une petite fille de 8 ans, Marie Millasseau, sauvée par un soldat. La colonne infernale poursuivra son chemin le lendemain à Saint-Mesmin. Voici l'acte de naissance de Marie Louise Millasseau. Elle est baptisée le 15 juillet 1786 à Saint-André-sur-Sèvre, elle est la fille de Louis Millasseau et de Marie Gabilly et elle a presque 8 ans au moment du passage de la colonne infernale de Lachenay.



Acte de naissance de Marie Millasseau

Petite anecdote qui concerne les lieux photographiés plus haut et qui n'a rien à voir :

Dans le virage bordant le bois photographié comme lieu supposé de massacre des habitants du village en 1794, se trouvait toujours une bouteille de vin, déposée sur le bord du fossé. Il y aurait eu un cantonnier mort ici dans les années 60, et sa femme aurait continué, chaque jour de lui apporter une bouteille de vin. Plus de vingt ans après, et j'ai bien connu cette histoire de bouteille, passant régulièrement sur cette route, on trouvait à tour de rôle, la bouteille remplie d'un liquide plutôt jaunâtre, puis la bouteille à moitié vide, puis les jours suivants, la bouteille vide ou cassée. Une autre bouteille prenait aussitôt la place et ainsi de suite, sans que l'on n'ait jamais pu surprendre la personne qui la déposait. Le bas-côté était ainsi jonché de tessons. Depuis quelque temps, il n'y a plus de bouteille. La presse locale avait consacré un article à cette mystérieuse affaire, il y a plusieurs années de cela.

Je reviens à mon article, afin de le compléter à la lumière des recherches de Gabriel de Fontaines (in [Revue Poitevine et Saintongeaise, Lacuve, Melle, 1891](#), pages 235 à 243). Il nous parle du massacre des habitants de Saint-André :

La paroisse de Saint-André eut beaucoup à souffrir de la période révolutionnaire. Incendiée à plusieurs reprises, comme le témoignent encore le beffroi du clocher et les portes de l'église, elle prit une part très active à l'insurrection vendéenne, au centre de laquelle elle était placée.

Indépendamment des tueries isolées qui s'y firent, c'est sur son territoire qu'eut lieu l'un des plus horribles massacres exécutés par les colonnes infernales, très probablement celle commandée par Dalliach, marchant vers la Châtaigneraye.

Les habitants de Saint-André, la Ronde et Courlay, requis pour transporter des vivres de l'armée républicaine, avaient reçu l'ordre de se trouver à jour et heure fixes, avec bœufs et charrettes, au lieu-dit le Pâtis-Nicolon.

Les paroissiens de Courlay et de la Ronde, flairant un piège, ne s'y rendirent pas. Ceux de Saint-André et de Saint-Marceau, au nombre de soixante-cinq individus, tant hommes que femmes, se trouvèrent au rendez-vous.

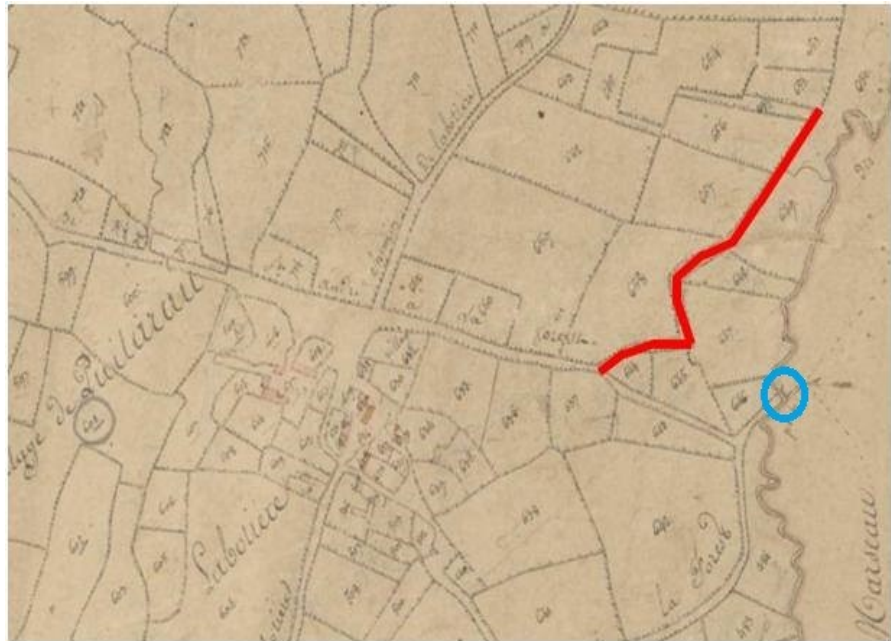
Lorsque les bleus, qui venaient de la Forêt-sur-Sèvre, les rencontrèrent, sous prétexte de compter les paysans, ils les firent descendre dans une prairie et les alignant le long d'un buisson adossé à un chemin, ils les fusillèrent tous, achevant à coups de baïonnettes ceux qui n'étaient que blessés. Une petite fille de sept ans, que son père et sa mère avaient amenée, ne voulant pas la laisser derrière eux, fut seule épargnée. Morte en 1872, elle se souvenait très bien de cette boucherie.

Quelques temps après, à la prise de Cholet, par Stofflet, les vendéens reconnaissant le bataillon des égorgeurs, s'acharnèrent sur lui, et pas un de ses soldats ne put échapper à leur vengeance. Tous furent à leur tour massacrés.

Depuis, le souvenir de ces horreurs toujours vivant dans la contrée, a inspiré la légende. Le chemin près duquel sont tombés les martyrs a pris le nom de chemin des Cercueils, que l'on y voit la nuit, éclairés par des cierges, attendre vides la venue des corps ensevelis sans bières et sans linceuls. »

Je pense que Gabriel de Fontaines se trompe de chef de colonne infernale. Aucune colonne n'a existé avec un Daillac. Ce n'est pas celle de Prévignaud composée d'environ 500 hommes car elle n'est pas remonté si haut dans le Bocage. Il s'agit bien d'une colonne aux ordres de Grignon. Les choses deviennent intéressantes néanmoins car elles corroborent la théorie du massacre sur le chemin de la Forêt-sur-Sèvre au « Pont des Colons » (confondu par Gabriel de Fontaines avec un « Pâtis Nicolon », à une centaine de mètres où j'ai pris les photos. Il y a bien un « pâtis » aux abords du pont... Nous n'avons pas, hélas, à ce jour, les registres qui auraient pu donner une liste des victimes. Pour autant, une croix ou une plaque commémorative aurait bien sa place en ce triste lieu...

Le possible chemin des cercueils en rouge et le pont des Colons en bleu. Cadastre 1809.



Le pont des Colons et le pâtis où eut lieu peut-être le massacre.

L'autre erreur qui pourrait entacher l'histoire de la petite fille de 7 ans qui aurait survécu au massacre. Gabriel de Fontaines, laisse entendre que ses parents auraient été tués lors du massacre de Saint-André-sur-Sèvre. Or, son père, Louis Millasseau, est mort en 1823 et sa mère, Marie Gabilly, en 1837. Soit Gabriel de Fontaines a pris des libertés avec l'histoire, soit on peut douter de la présence

effective de Marie Millasseau au moment du massacre. Restée célibataire, elle décède en 1872, le 28 février. Elle devait avoir 85 ans et non 88 comme dans l'acte ci-après.



Acte de décès de Marie Millasseau

La tradition rapporte que la maison de Marie Millasseau se situait en face de l'église, là où aujourd'hui existe un petit groupe de maisons. Celle de Marie était celle qui dispose d'un escalier le long de la façade. Une vue du cadastre de 1809 nous la montre en ruines. On a donné le nom de Marie Millasseau à une rue du centre-bourg de sa commune proche de sa maison.



La plaque, avec une faute sur l'orthographe du nom.



La tombe de Marie Millasseau existe toujours dans le cimetière de Saint-André-sur-Sèvre. Elle se trouve à gauche en entrant, derrière le monument aux morts.



La tombe de Marie Millasseau

L'inscription du haut de la stèle indique :

Elle fut enfant de Marie

Sur le bas de la stèle, on peut lire :

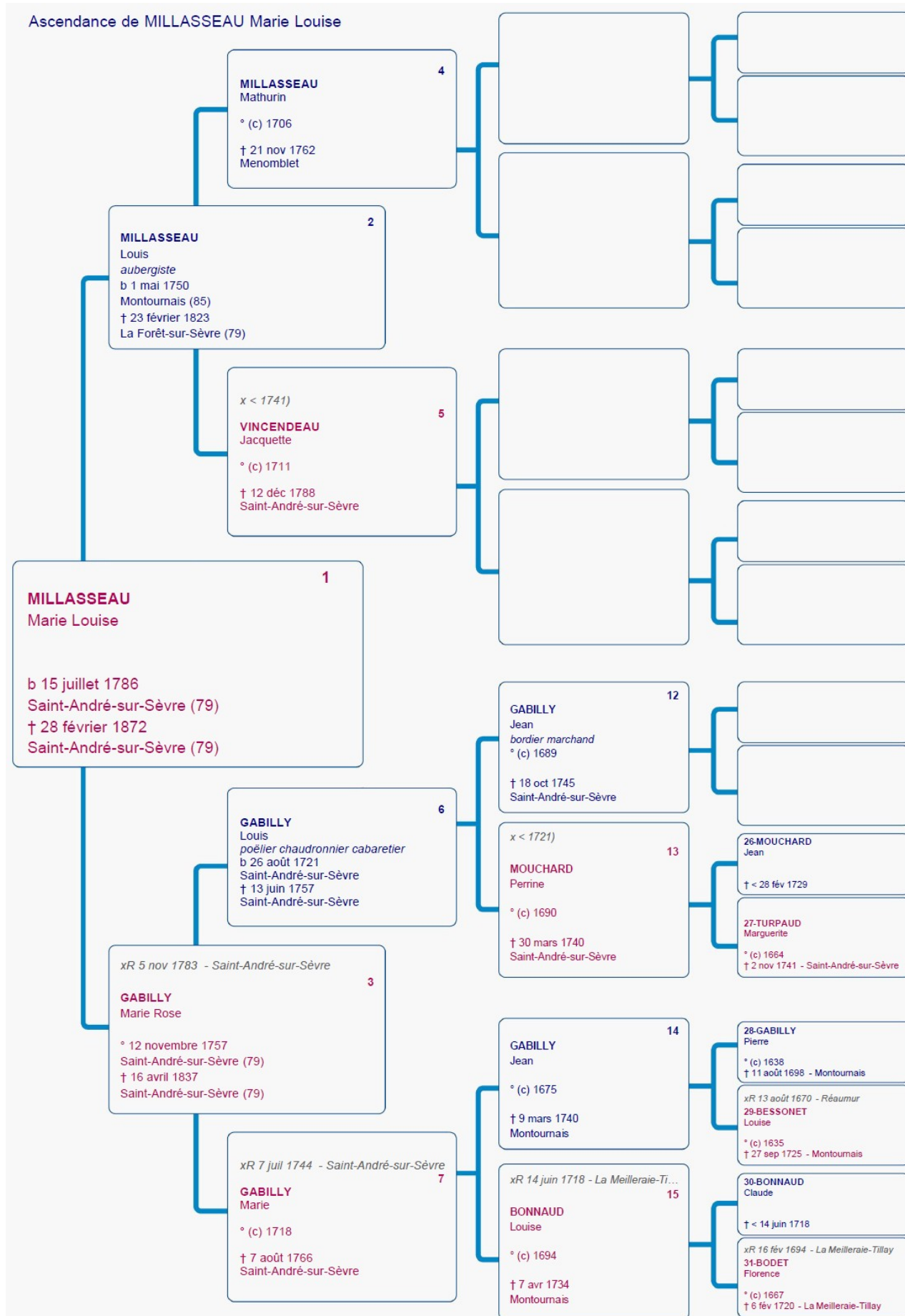
**CI GIT
Marie Millasseau
dite mariette brave fille**

Richard LUEIL

Article paru sur le blog [Chemins secrets](http://cheminssecrets.fr)



Ascendance de MILLASSEAU Marie Louise



Arbre d'ascendance de Marie Millasseau

UNE GÉNÉALOGIE DE SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE

Saint-André-sur Sèvre a eu son histoire, dont les pages qui précèdent ont effleuré la richesse, mais les généalogistes que nous sommes s'intéressent aussi aux gens ordinaires, généralement épargnés par les événements, souvent dramatiques, qui font entrer des noms dans l'histoire. Benoît POUPIN, un de nos adhérents, nous a proposé la généalogie d'une famille ayant vécu à Saint-André-sur Sèvre. Son minutieux travail nous a paru trouver sa place dans un numéro de notre revue consacré à ce terroir.

Si vous vous retrouvez dans cette généalogie, Monsieur POUPIN souhaiterait entrer en relations avec vous pour la compléter ou la corriger le cas échéant. Vous pouvez le joindre à l'adresse électronique ci-dessous :

Benoit.poupin@wanadoo.fr

Merci pour lui.

Généalogie de Jean HAIRAUT – Saint-Marsault (Deux-Sèvres)

BRANCHE PRINCIPALE

I **Jean HAIRAUT**, maçon, est né vers 1642 et inhumé à Saint-Marsault (Deux-Sèvres), le 4 oct. 1702. Il s'est uni avec **Perrine MANDIN**¹, née vers 1641, décédée à La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 15 fév. 1707, à l'âge de soixante-six ans environ, d'où :

1) **Gabrielle HERAULT**, née vers 1662, inhumée à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) le 31 janv. 1698. Elle s'est mariée, à l'âge de vingt-cinq ans, le 30 oct. 1687 à Moncoutant (Deux-Sèvres) avec **Gilles USSAUD**, inhumé à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) le 9 fév. 1695, né et décédé à une date inconnue.

2) **Alexis AYRAUD** *Qui suit en II.*

3) **François HERAULT**, est né vers 1668, inhumé à une date inconnue. Il s'est marié, à l'âge de vingt-trois ans, le 21 août 1691 à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) avec **Marie GANNE**, née après 1668, inhumée à Saint-Marsault (Deux-Sèvres), le 31 mars 1695. François s'est marié une seconde fois, à l'âge de trente ans, le 11 fév. 1698 à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) avec **Marie SAULNIER**. Il eut de ces unions :

Du premier lit :

a) **Perrine HERAULT**, née à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) le 13 juin 1692, inhumée dans la même localité le 25 juin 1692.

b) **Marguerite HERAULT**, née à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) le 5 sept. 1693, décédée à ?

c) **Marie HERAULT**, née à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) le 22 fév. 1695, décédée à ?

Du second lit :

d) **Jean HERAULT**, né à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) le 17 août 1698.

e) **Jeanne HERAULT**, née à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) le 29 nov. 1700.

4) **Jean AYRAUD**, né à La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 11 sept 1675, reçu au baptême dans la même localité en sept. 1675, inhumé dans la même localité le 19 fév. 1731. Il s'est marié, à l'âge de vingt-deux ans, le 16 avr. 1698 à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) avec **Catherine GANNE**, inhumée à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) le 29 oct. 1702, d'où :

a) **Henriette HÉRAULT**, née à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) le 25 nov. 1699, inhumée dans la même localité le 19 déc. 1699.

b) **Perrine HÉRAULT**, née à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) le 25 nov. 1699, inhumée dans la même localité le 30 nov. 1699.

c) **Jean HÉRAULT**, né à Saint-Marsault (Deux-Sèvres) le 19 fév. 1701, inhumé dans la même localité le 6 avr. 1710.

II **Alexis AYRAUD**, né vers 1665, s'est marié, à l'âge de vingt-six ans, le 4 sept. 1691 à La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) avec **Marie CORNUAU**, baptisée à Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 28 août 1675, inhumée à La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 11 déc. 1693. Alexis s'est marié une seconde fois, à l'âge de trente-deux ans, le 19 nov 1697 à Chanteloup (Deux-Sèvres) avec **Nicole CHAUVILLON**², fille de Pierre (†1720) et Jeanne LOIZEAU (†1696), née à La Chapelle-Saint-Laurent (Deux-Sèvres) le 29 mars

² Nicole s'est aussi unie avec Alexis AYRAUD. De cette union naquirent Pierre AYRAUD, Jean AYRAUD et Alexis AYRAULT.

¹ Il a environ 1 an de moins qu'elle

1672, décédée à La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 12 déc. 1741, à l'âge de soixante-neuf ans. Il eut de ces unions :

Du premier lit :

1) **Jean AYRAUD**, né à La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 15 jan 1693, inhumé à La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 26 jan 1693.

Du second lit :

2) **Pierre AYRAUD**, né à La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 21 sept 1699, inhumé dans la même localité le 10 fév. 1747.

3) **Jean AYRAUD** *Qui suit en III.*

4) **Alexis AYRAULT**, né à La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 8 mai 1713, inhumé dans la même localité le 2 mars 1746.

III **Jean AYRAUD**, né à La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 16 janv. 1702, décédé à une date inconnue. Il s'est marié avec **Jeanne GUIGNARD**, **GUINARD**, fille de Pierre et Jeanne DUPEUX, reçue au baptême à Soudan (Deux-Sèvres) le 21 déc. 1708, décédée à La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 8 juil. 1747, à l'âge de trente-huit ans, née à Soudan (Deux-Sèvres), d'où :

1) **Jean AYRAUD** *Qui suit en IV.*

2) **Françoise AIRAU**, née à La Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 22 mai 1732, décédée à une date inconnue.

IV **Jean AYRAUD**, né après 1726, a été baptisé à une date inconnue, décédé en 1802, à l'âge de moins de soixante-quinze ans. Il s'est marié, à l'âge de moins de vingt-cinq ans, le 30 juin 1751 à Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) avec **Marie CLERGEAU**, née à Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 10 avr. 1733, d'où :

1) **Jean AYRAUD**, né à Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 3 jan 1753, décédé à une date inconnue.

2) **Jacques AIRAULT**, né à Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 12 fév. 1755, inhumé à Saint-Mesmin (Vendée) le 15 mars 1794.

3) **Jean AYRAULT**, né à Saint-Mesmin (Vendée) le 12 juin 1757, inhumé dans la même localité le 1er juil. 1762.

4) **Louis AYRAULT**, né à Saint-Mesmin (Vendée) le 23 juin 1761, y est décédé le 15 oct. 1833, à l'âge de soixante-douze ans.

5) **Jean AYRAULT** *Qui suit en V.*

6) **René AYRAULT**, né à Saint-Mesmin (Vendée)

le 21 mai 1769, inhumé dans la même localité le 25 déc. 1772.

7) **Marie AYRAUD**, décédée à Saint-Mesmin (Vendée) le 28 sept 1794.

V **Jean AYRAULT**, né vers 1763, décédé à Saint-Mesmin (Vendée) le 26 sept 1827, à l'âge de soixante-quatre ans. Il s'est marié avec **Marie-Angélique CHATELIER**, née après 1769, décédée à Cerizay (Deux-Sèvres) en 1819, à l'âge de moins de quarante-neuf ans, d'où :

1) **Marie-Angélique AYRAULT**, née à Saint-Mesmin (Vendée) le 3 déc. 1791, y est décédée le 28 mars 1826, à l'âge de trente-quatre ans.

2) **Louise AYRAULT**, née à Saint-Mesmin (Vendée) le 15 nov 1795, décédée à une date inconnue.

3) **Jean-Jacques AYRAULT**, né à Saint-Mesmin (Vendée) le 22 jan 1798, y est décédé le 14 oct. 1804, à l'âge de six ans.

4) **Louis-Marie AYRAULT**, né à Saint-Mesmin (Vendée) le 6 mai 1799, décédé à une date inconnue.

5) **Louis-Marie AIRAULT**, né à La Petite-Boissière (Deux-Sèvres) le 6 mai 1800.

6) **Rose AYRAULT**, née à Saint-Mesmin (Vendée) le 3 mai 1803, décédée à une date inconnue.

7) **Louis AYRAULT**, née à Saint-Mesmin (Vendée) le 29 janv. 1807, décédée à une date inconnue.

8) **Jean HÉRAUD** *Qui suit en VI.*

9) **Marie AYRAULT**, née à Saint-Mesmin (Vendée) le 9 avr 1812, décédée à une date inconnue.

10) **Ozanne AYRAULT**, née à Saint-Mesmin (Vendée) le 24 sept 1813.

11) **Jacques AYRAULT**, né à Saint-Mesmin (Vendée) le 27 déc. 1814, y est décédé le 3 avr. 1815, à l'âge de trois mois.

VI **Jean HÉRAUD**, né à Saint-Mesmin (Vendée) - La touche, le 22 août 1809, décédé à Pouzauges (Vendée) - Plessis Bonnet, le 20 janv. 1886, à l'âge de soixante-seize ans. Il s'est marié, à l'âge de trente-trois ans, le 13 fév. 1843 à Saint-Mesmin (Vendée) avec **Rose POINGT**³, fille de Pierre (1779-1841) et Prudence MÉTAIS (†1847), née à Montournais

³ Leur union dura environ 42 ans et 11 mois.

(Vendée) - Bois Rogon, le 22 août 1817, décédée à Saint-Mesmin (Vendée) - La pinaudière, le 23 nov. 1888, à l'âge de soixante et onze ans, d'où :

1) **Jean-Pierre HÉRAUD**, né à Saint-Mesmin (Vendée) - La petite Branle, le 1^{er} janv. 1844, décédé à une date inconnue.

2) **Marie-Louise HÉRAUD**, née à Saint-Mesmin (Vendée) - La petite Branle, le 29 juil. 1845, décédée à une date inconnue.

3) **Marie-Joseph HÉRAUD**, né à Saint-Mesmin (Vendée) - La petite Branle, le 22 déc. 1847, décédé à une date inconnue.

4) **Jean-Louis HÉRAUD**, né à Saint-Mesmin (Vendée) - La petite Branle, le 21 fév. 1851, décédé après 1911, à l'âge de cinquante-neuf ans au moins.

5) **Henriette HÉRAUD**, née à Saint-Mesmin (Vendée) - La petite Branle, le 6 oct. 1853, décédée le 22 oct. 1885, à l'âge de trente-deux ans.

6) **Auguste HÉRAUD** Auteur de la BRANCHE AÎNÉE qui suivra.

7) **Henri HÉRAUD** Auteur de la BRANCHE CADETTE qui suivra.

BRANCHE AÎNÉE

VII **Auguste HÉRAUD**, né à Saint Mesmin (85700) - La Petite Branle, le 29 juil. 1855, décédé à ? Il s'est marié, à l'âge de vingt-six ans, le 2 mai 1882 à Pouzauges (Vendée) avec **Marie-Louise SAUVÈTRE**, née à Pouzauges (Vendée) - La Tralière, le 10 sept. 1860, décédée à ?, d'où :

1) **Auguste HÉRAUD**, né à Pouzauges (85700) - Le Plessis Bonnet, le 11 août 1884, décédé à Saint-André-sur-Sèvre (79380) le 7 nov. 1918, à l'âge de trente-quatre ans. Il s'est marié, à l'âge de vingt-cinq ans, le 18 avr. 1910 à Saint-André sur-Sèvres (Deux-Sèvres) avec **Léonie CHATELLIE**⁴, née à Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) - La Galardière, le 25 sept. 1888, décédée à Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) - Belle Feuille, le 28 oct. 1952, à l'âge de soixante-quatre ans, d'où :

a) **Emilienne HÉRAUD**, née à Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) le 18 août 1917, décédée à Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) - La Galardière, le 6 déc. 1990, à l'âge de soixante-treize ans. Elle s'est

⁴ Leur union dura environ 8 ans et 6 mois

mariée, à l'âge de vingt et un ans, le 10 mai 1939 à Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) avec **Maurice COGNY**⁵, né à Cirière (Deux-Sèvres) le 17 août 1917, décédé à Mauléon (Deux-Sèvres) le 5 déc. 1994, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

BRANCHE CADETTE

VII **Henri HÉRAUD**, né à Saint-Mesmin (Vendée) - La Grande Branle, le 23 fév. 1860, reçu au baptême à une date inconnue, décédé à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 26 mars 1931, à l'âge de soixante et onze ans. Il s'est marié, à l'âge de vingt-deux ans, le 2 mai 1882 à Pouzauges (Vendée) avec **Angèle SAUVÈTRE**⁶, fille de Louis (1830-1891) et Aimée LIAIGRE (1833-1900), née à Pouzauges (Vendée) - La Tralière, le 5 mai 1865, décédée à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 12 janv. 1935, à l'âge de soixante-neuf ans, d'où :

1) **Eugène HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Le Coteau, le 14 avr. 1883, décédé à La Boisselle (Yonne) le 1^{er} oct. 1914, à l'âge de trente et un ans.

2) **Marie-Bernadette HÉRAUD**, née à Pouzauges (Vendée) - Le Coteau, le 7 déc. 1884, décédée à La Flocellière (Vendée) - Burbure, le 8 déc. 1934, à l'âge de cinquante ans. Elle s'est mariée, à l'âge de vingt et un ans, le 19 juin 1906 à Pouzauges (Vendée) avec **Jean-Louis POUPIN**⁷, né à La Flocellière (Vendée) - Burbure, le 20 avr. 1878, décédé à Saint-Paul-en-Pareds (Vendée) le 4 janv. 1954, à l'âge de soixante-quinze ans, d'où :

a) **Abel POUPIN**, né à La Flocellière (Vendée) - Burbure, le 23 mai 1907, décédé à Saint-Prouant (Vendée) le 28 mars 1948, à l'âge de quarante ans. Il s'est marié, à l'âge de vingt-trois ans, le 22 avr. 1931 à Saint-Prouant (Vendée) avec **Yvonne CHASSERIEAU**⁸, née à Saint-Prouant (Vendée) le 27 mars 1912, décédée à La Roche-sur-Yon (Vendée) le 4 juil. 1942, à l'âge de trente ans,

b) **Louis POUPIN**, né à La Flocellière (Vendée) - Burbure, le 27 déc. 1908, décédé à Saint-Paul-en-Pareds (Vendée) le 5 mai 1958, à l'âge de quarante-neuf ans. Il s'est marié, à l'âge de vingt-trois ans, le 8 nov. 1932 à Saint Paul-en-Pareds (Vendée) avec **Marthe BLANCHARD**^{9 10}, née à Saint-Paul-

⁵ Leur union dura environ 51 ans et 7 mois

⁶ Leur union dura environ 48 ans et 11 mois

⁷ Leur union dura environ 28 ans et 5 mois

⁸ Leur union dura environ 11 ans et 2 mois

⁹ Leur union dura environ 25 ans et 6 mois

¹⁰ Il a environ 4 mois de moins qu'elle

en-Pareds (Vendée) le 5 août 1908, décédée à Saint Prouant (Vendée) le 28 août 1998, à l'âge de quatre-vingt-dix ans,
c) **Zénob POUPIN**, né à La Flocellière (Vendée) - Burbure, le 29 mars 1912, décédé à La Flocellière (Vendée) le 22 janv. 1935, à l'âge de vingt-deux ans.

3) **Emilien HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 10 avr. 1889, baptisé à une date inconnue, décédé à Paris (75) le 14 avr. 1971, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il s'est marié, à l'âge de trente et un ans, le 30 mars 1921 à Pouzauges (Vendée) avec **Marguerite FORTIN**¹¹, née à La Flocellière (Vendée) - La Chagnaie, le 14 avr. 1897, décédée à Bagnolet (93770) le 3 mai 1983, à l'âge de quatre-vingt-six ans, d'où :

a) **Hélène HÉRAUD**, née à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 3 janv. 1922. Elle s'est mariée, à l'âge de vingt-cinq ans, le 3 mai 1947 avec **Louis FATH**¹², né à El Biar (Algérie) le 21 jan 1923, décédé à Gex (01170) le 12 avr 2004, à l'âge de quatre-vingt-un ans,

b) **Eugène HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 23 fév 1923, décédé à La-Roche-sur-Yon (Vendée) le 13 mai 2007, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il s'est marié, à l'âge de vingt-huit ans, le 31 juil. 1951 à Saint-Germain-L'Aiguiller (Vendée) avec **Alice NEAU**, née à Saint-Germain-L'Aiguiller (Vendée), le 13 sept 1930.

c) **Bernard HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 29 juin 1929, décédé au Chesnay (78150) le 17 sept 2001, à l'âge de soixante-douze ans. Il s'est marié, à l'âge de vingt-huit ans, le 17 août 1957 à ? avec **Marie-Antoinette DAGUSÉ**¹³, née à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) le 31 déc. 1936, décédée à Paris (75) le 1er mars 2005, à l'âge de soixante-huit ans,

4) **Clément HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 28 nov. 1891, y décédé le 13 avr. 1892, à l'âge de quatre mois.

5) **Aurélié HÉRAUD**, née à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 4 avr. 1893, y est décédée le 10 nov. 1898, à l'âge de cinq ans.

6) **Marcel HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 5 avr. 1895, décédé à Saint-Hilaire-le-Vouhis (Vendée) - La Garenne, le 27 déc. 1961, à l'âge de soixante-six ans. Il s'est marié, à l'âge de

vingt-quatre ans, le 7 oct. 1919 à Pouzauges (Vendée) avec **Antoinette GOBIN**¹⁴, née à Pouzauges (Vendée) - Bède, le 11 sept. 1897, décédée à Chantonay (Vendée) le 24 sept 1982, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, d'où :

a) **Maurice HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Bède, le 14 sept. 1920, décédé à Saint-Martin-des-Noyers (Vendée) le 29 août 1999, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il s'est marié avec **Gabrielle HERBRETEAU**¹⁵, née à Saint Fulgent (Vendée) le 22 sept 1919, décédée à ?,

b) **René HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Bède, le 8 sept. 1922, décédé à Saint-Hilaire le Vouhis (Vendée) le 20 mai 2003, à l'âge de quatre-vingts ans. Il s'est marié, à l'âge de vingt-trois ans, le 17 juin 1946 à Saint-Hilaire-le-Vouhis (Vendée) avec **Yvette PARPAILLON**, née à Saint Hilaire le Vouhis (Vendée) le 9 fév 1928,

c) **Marie-Jeanne HÉRAUD**, née à Pouzauges (Vendée) - Bède, le 4 fév. 1925, décédée à Chantonay (Vendée) le 19 nov 2017, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Elle s'est mariée, à l'âge de vingt et un ans, le 17 juin 1946, à Saint-Hilaire-le-Vouhis (Vendée) avec **Hilaire GILBERT**¹⁶, né à Saint-Hilaire-le-Vouhis (Vendée) le 27 mars 1921, décédé à Chantonay (Vendée) le 8 juin 1999, à l'âge de soixante-dix-huit ans,

7) **Gabriel HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 20 janv. 1898, décédé à Pouzauges (Vendée) le 18 juin 1989, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il s'est marié, à l'âge de vingt-trois ans, le 30 mars 1921 à Pouzauges (Vendée) avec **Clotilde NOIREAULT**, née à Pouzauges (Vendée) le 26 oct. 1900, y décédée, d'où :

a) **Jeanne HÉRAUD**, née à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 1er janv. 1922. Elle s'est mariée, à l'âge de vingt-sept ans, le 15 nov. 1949 à ? avec **Louis RAUTURIER**¹⁷, fils de Gustave et Marie-Louise PAQUEREAU, né au Boupère (85510) le 13 juin 1925, décédé à ?,

b) **Gabriel HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 26 sept. 1924, décédé à Pouzauges (Vendée) le 15 mars 1949, à l'âge de vingt-quatre ans. Il s'est marié à ? avec **Thérèse RAUTUREAU**, née à ?, y est décédée,

¹¹ Leur union dura environ 50 ans

¹² Elle a environ 1 an de plus que lui

¹³ Leur union dura environ 44 ans et 1 mois

¹⁴ Leur union dura environ 42 ans et 3 mois

¹⁵ Il a environ 11 mois de moins qu'elle

¹⁶ Leur union dura environ 53 ans

¹⁷ Elle a environ 3 ans et 5 mois de plus que lui

8) **Joseph HÉRAUD**, Religieux, né à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 8 janv. 1900, décédé à Blantyre (Malawi) le 27 fév. 1966, à l'âge de soixante-six ans.

9) **Louis HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 25 août 1902, décédé à Razines (37191) - Les Planches, le 22 fév. 1975, à l'âge de soixante-douze ans. Il s'est marié avec **Claire SOULARD**, née à Pouzauges (Vendée) le 16 juil. 1903, décédée à Razines (37191) - Les Planches, le 16 mai 1963, à l'âge de cinquante-neuf ans, d'où :

a) **Joseph HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 8 mai 1928, décédé à Saint-Benoît-la-Forêt (37500) le 8 janv. 2001, à l'âge de soixante-douze ans. Il s'est marié, à l'âge de vingt-trois ans, le 16 juin 1951 à ? avec **Monique BRACHET**¹⁸, née à Jaulnay (37120) le 24 août 1932, décédée à Châtellerault 86100 le 20 sept. 1999, à l'âge de soixante-sept ans,

b) **Raymond HÉRAUD**, né à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 11 sept. 1929. Il s'est marié, à l'âge de vingt-trois ans, le 16 mai 1953 à ? avec **Paulette PICHARD**, née à Tours (Indre-et-Loire) le 28 mars 1934, décédée à une date inconnue.

c) **Marie-Jeanne HÉRAUD**, née à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 8 avr. 1932. Elle s'est mariée, à l'âge de dix-huit ans, le 24 oct. 1950 à ? avec **Yves ROUSSEAU**, né à ? le 26 mai 1926, y est décédé,

10) **Marie HÉRAUD**, née à Pouzauges (Vendée) - Thiré, le 12 juin 1907, décédée à La Châtaigneraie (Vendée) le 20 juin 2003, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Elle s'est mariée, à l'âge de vingt ans, le 7 sept. 1927 à ? avec **Louis-Marie PAQUEREAU**¹⁹, né au Boupère (Vendée) le 26 juil 1902, décédé à Nantes(44000) le 18 fév. 1942, à l'âge de trente-neuf ans, inhumé au Boupère (Vendée), d'où :

a) **Louis PAQUEREAU**, né au Boupère (85510) le 10 mai 1928, décédé à ?. Il s'est marié, à l'âge de vingt-neuf ans, le 11 sept. 1957 à Saint Prouant (Vendée) avec **Madeleine BRÉMAND**, née à ? le 8 avr. 1933,

b) **Marie PAQUEREAU**, née au Boupère (Vendée) le 3 oct 1929, décédée à ?.

c) **Marie-Thérèse PAQUEREAU**, née au

Boupère (Vendée) le 30 mars 1932, décédée à une date inconnue, inhumée à ? Elle s'est mariée, à l'âge de vingt ans, le 16 avr. 1952 au Boupère (Vendée) avec **Paul MARTINEAU**, né au Boupère (Vendée) le 14 oct 1926, y est décédé le 2 août 2017, à l'âge de quatre-vingt-dix ans,

d) **Odette PAQUEREAU**, née au Boupère (Vendée) le 4 sept 1934, décédée à Thouars (De79100) le 9 mars 1993, à l'âge de cinquante-huit ans, inhumée au Boupère (Vendée). Elle s'est mariée, à l'âge de vingt-neuf ans, le 19 juin 1964 au Boupère (85510) avec **Gaston RAUTUREAU**²⁰, né à Saint-Paul-en-Pareds (Vendée) le 9 août 1934, décédé à Cholet (Maine-et-Loire) le 13 oct. 1995, à l'âge de soixante et un ans,

Branche HAIRAULT de notre adhérent Monsieur
Benoît POUPIN.

Réalisée avec le logiciel Hérédís.

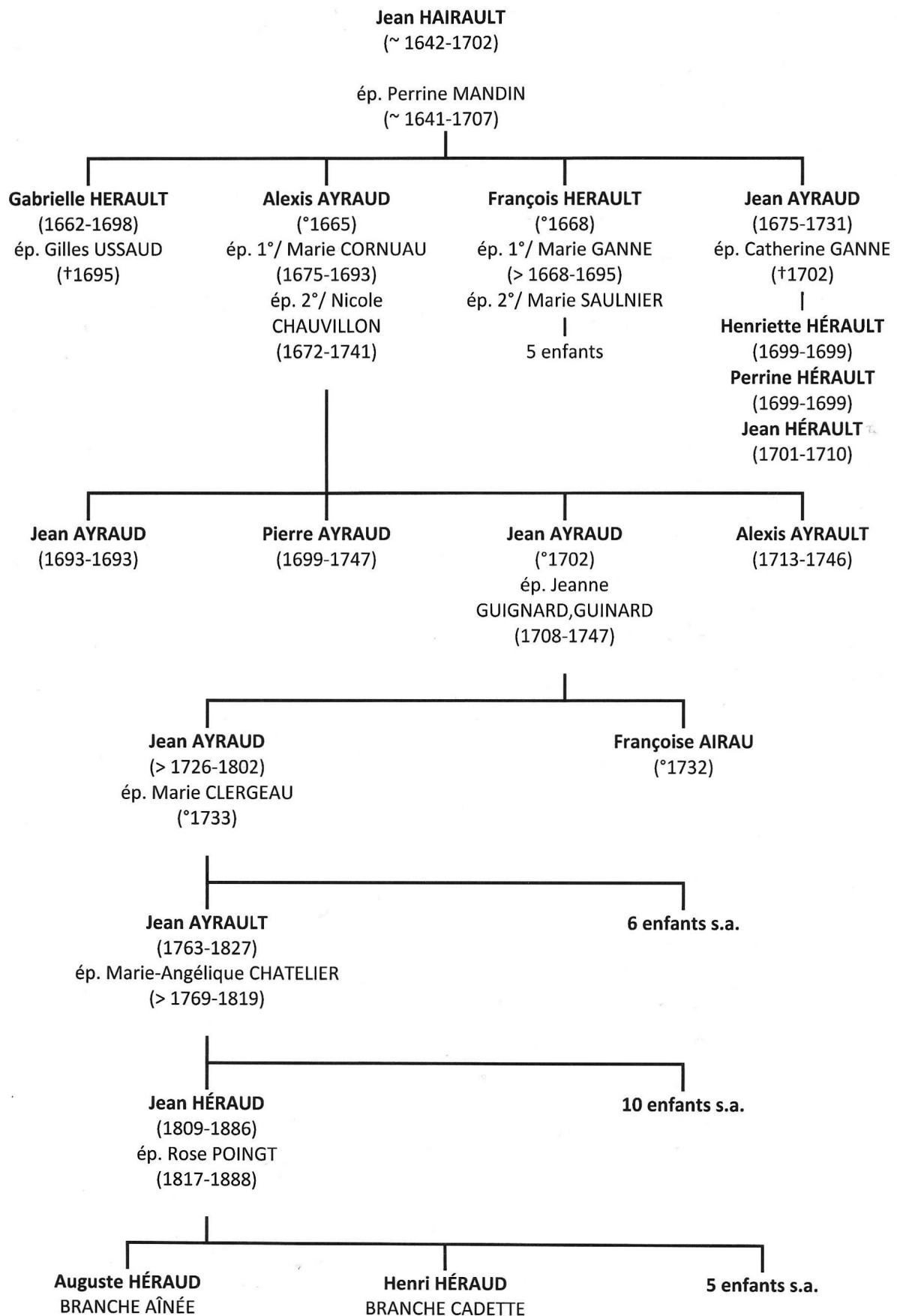


¹⁸ Leur union dura environ 48 ans et 3 mois

¹⁹ Leur union dura environ 14 ans et 5 mois

²⁰ Leur union dura environ 28 ans et 9 mois

BRANCHE PRINCIPALE



DU CÔTÉ DES BLOGS

Le blog choisi pour ce numéro est celui de Mélanie Astié, [Murmures d'ancêtres](#), un blog qui nous promène depuis 7 ans dans le Rouergue, la Haute-Savoie, l'Anjou, la Bretagne, l'Ain, la Suisse... mais aussi nos Deux-Sèvres où se situe une des branches de son arbre généalogique. En le visitant, vous aurez donc le plaisir de découvrir une généalogie variée géographiquement mais aussi des articles à la tonalité très différentes et toujours bien documentés. Sa branche deux-sévrienne se situe à la limite de la Vendée et du Maine-et-Loire, autour de Saint-Amand-sur-Sèvre, pas si loin du territoire auquel est consacrée une partie de ce numéro. Dans cet article, elle s'est intéressée au parcours militaire de ses ancêtres, quand ils en eu un !

UNE BELLE BANDE DE BRAS CASSÉS

Suite aux récentes mises en ligne des registres de recrutement militaire sur le site des archives départementales des Deux-Sèvres, je me suis précipitée sur mon arbre avec gourmandise pour découvrir le passé militaire de mes ancêtres. Les archives ont bien fait les choses puisque les registres couvrent la (large) période de 1781 à 1920 (même si les dernières années ne voient que les tables alphabétiques, règles de publication obligent).

Quinze de mes ancêtres directs sont concernés par ces registres. Parmi eux 4 n'ont pas été trouvés : ils sont nés en 1781 (François ROY et Pierre MAROLLEAU), 1792 (François BENETREAU) et 1818 (Pierre GABARD). 11 fiches ont donc été découvertes, mais sur ces 11 hommes à peine 3,5 ont fait leur service !

- Bon, je sais, 3,5 c'est un chiffre bizarre ; expliquons tout de suite : **Félix Célestin GABARD**, né en 1860, est déclaré dispensé par le conseil de révision car il a déjà un frère aux armées. Cependant il semble bien avoir été affecté dans l'infanterie de l'armée active (pas de date ni de détail sur ses services ou mutations : la case est restée vide) puis dans la réserve (1886, stationné à Parthenay) et la territoriale (1891, 37^{ème} RI) et fait ses périodes d'exercices réglementaires. Il est libéré définitivement du service militaire en 1906. Sa fiche ne dit pas pourquoi la décision du conseil de révision n'a pas été suivie, mais il semble bien avoir rejoint les armées, même si je n'ai pas plus de détails sur son parcours militaire.

- Son fils **Joseph Élie GABARD**, né en 1899, est ajourné pour faiblesse, puis finalement déclaré bon pour le service et incorporé en avril 1921. Mais, coup de théâtre, dès le mois de mai suivant il est à nouveau réformé, définitivement cette fois pour cause de "*rétrécissement mitral, frémissement cataire très net précédant la systole, léger roulement diastolique, pâleur, essoufflement, période d'arythmie*". Rayé des contrôles, il rentre dans ses foyers le 19 mai 1921.

- **Alexandre GUETTÉ**, né en 1793, a une petite particularité (c'est le cas de le dire) : la taille du conscrit est de 1,490 m et 1,478 m (sic !). Il doit y avoir une explication à cette double mesure (correction ?), mais j'en ignore la raison. De toute façon il est trop petit et la décision du conseil de révision est sans équivoque : réformé pour défaut de taille.

- **François Aubin BENETREAU**, né en 1823, est réformé pour "*cicatrice scrophuleuse au bras gauche*" ; soit une fistule purulente d'aspect dégoûtant, un abcès, peut-être bien en lien avec une tuberculose articulaire, car le terme scrofuleux est utilisé dans la séméiologie de cette maladie.

- **Jean Baptiste BOUJU**, né en 1810, est exempté. Motif : "*humeur [=liquide de l'organisme] dans la cuisse gauche, testicule plus gros l'un que l'autre*". Il y a parfois des détails sur nos ancêtres qu'on préférerait éviter de savoir...

- **François Jean Marc Roy**, né en 1814, est exempté pour cause d'hernie double.



Joseph Auguste Roy, date non connue
© coll. Personnelle

- Son fils **François Jean Baptiste Florent ROY**, né en 1847, est affecté dans l'infanterie, 1^{er} bataillon 4^{ème} compagnie. Il a le grade de garde. Il est indiqué qu'il a participé aux campagnes de 1870 et 1871 contre l'Allemagne. Son degré d'instruction est de 0 (ne sait ni lire ni écrire), mais il a de tout évidence appris à écrire un minimum plus tard car il signe l'acte de décès de sa mère en 1891. Il est libéré définitivement du service le 1^{er} juillet 1893. Au milieu de ses années de services, il a fait un petit retour à la maison : marié en novembre 1872, son premier fils naît en août 1873.

- De son fils **Joseph Auguste ROY**, né donc en 1873, je ne possédais au début que sa photo : cela a été une de mes premières enquêtes généalogiques. Militaire, de toute évidence.

J'ai fait de longues recherches sur internet pour retrouver son affectation d'après son uniforme (les fiches militaires n'étaient pas encore en ligne). L'uniforme est composé d'un dolman en drap noir ou bleu foncé orné de brandebourg blanc. Le collet est frappé du n°5, entouré d'un liseré blanc. D'après le costume, ce serait un cavalier de la 5^{ème} compagnie de cavaliers de remonte (sans doute basé à Saumur). Pour se fournir en chevaux, l'armée avait des

centres (dépôts) chargés de l'achat et du dressage des chevaux à la vie militaire. Les compagnies étaient dispatchées par région militaire.

Avec les premières mises en ligne des fiches militaires, j'ai eu la confirmation de mon enquête : d'abord affecté au 25^{ème} régiment de dragon, il est rapidement envoyé à la 5^{ème} compagnie de cavaliers de remonte (unité non combattante).

Le certificat de bonne conduite lui a été refusé (!). Pour mémoire ce certificat est attribué aux soldats qui n'ont pas encouru de punition, sous réserve d'avoir accompli la durée légale du service. Qu'a-t-il fait pour ne pas le mériter ? Mystère...

Il meurt le 17 août 1914 à l'hospice des aliénés (ancien Hôpital Général) de Niort. La première guerre mondiale est déclarée le 1^{er} août. La mobilisation se termine vers le 15 août. Joseph décède le 17 août : il n'a probablement pas été au combat (en tout cas sa fiche ne le mentionne pas).

- **Jacques Isidore BREGEON**, né en 1813 est exempté. Motif : faible constitution.

- Son fils **Jacques Célestin BREGEON**, né en 1842, est aussi exempté pour faiblesse de constitution.

- **Jacques Amant BOURY**, né en 1827, est exempté car il est fils unique de femme veuve.

Si vous avez eu la patience de lire cet inventaire à la Prévert, vous avez constaté que sur ces 11 hommes 9,5 ont été exemptés :

- 6 pour problèmes de santé,
- 1 pour petite taille,
- 1 pour soutien de famille,
- 1 a fait un faux départ et est finalement renvoyé dans ses foyers pour problème de santé également,
- et le dernier a été exempté-incorporé (sic).

Donc seuls 2 (ou 3 ?) de mes ancêtres ont fait leur service militaire, dont un dans une unité non combattante. Une pensée pour François Jean Baptiste Florent Roy qui a fait les campagnes contre l'Allemagne et a peut-être été le seul de mes ancêtres des Deux-Sèvres à avoir entendu le bruit du canon.

Quant aux autres (scrofuleux, rachitiques, faiblards en tous genres...), on peut dire que le pays a engendré des enfants de petite constitution...

Mélanie ASTIÉ (novembre 2016)

Blog [Murmures d'ancêtres](#)

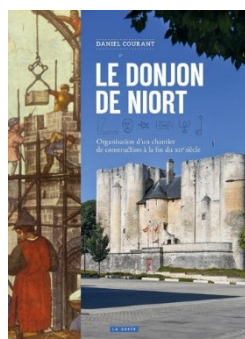
LA BIBLIOTHÈQUE DU GÉNÉALOGISTE

Aujourd'hui, nous vous proposons un choix de livres pour tous les goûts : un ouvrage didactique, deux documents d'histoire locale et un roman historique. Bonnes lectures !



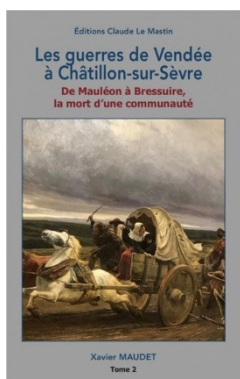
Jérôme Malhache. Retrouver un combattant de la guerre de 1870. Archives et culture, 2020.

De nombreuses archives permettent de suivre le parcours des soldats et des civils et de reconstituer le contexte du conflit. Chaque profil appelle des investigations particulières dans les fonds appropriés. Ce guide suggère de nouvelles pistes de recherche et permet d'explorer l'histoire familiale au cours de cette période mouvementée. Cette deuxième édition augmentée et mise à jour détaille les nouvelles bases documentaires mises en ligne à l'occasion des commémorations.



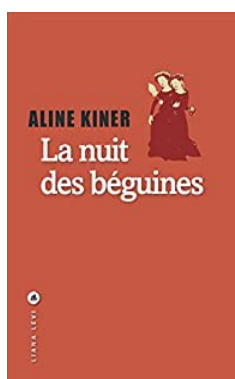
Daniel Courant. Le donjon de Niort : organisation d'un chantier de construction à la fin du XIIe siècle. La Geste, 2019.

L'ensemble des marques lapidaires retrouvées sur certains des blocs de pierre du donjon de Niort est recensé, avec leur récurrence et leur localisation. L'étude de leur signification met en lumière les techniques de construction de l'édifice : levage des blocs, taille des pierres, calcul des mesures, vie des ouvriers, entre autres.



Xavier Maudet. Les guerres de Vendée à Châtillon-sur-Sèvre : de Mauléon à Bressuire, la mort d'une communauté. Ed. Claude Le Mastin, 2019.

L'histoire de la ville de Châtillon-sur-Sèvre (aujourd'hui Mauléon) pendant les guerres de Vendée est retracée à travers celle d'une dizaine de familles, depuis les prémices du conflit jusqu'aux temps qui ont suivi l'embrasement.



Aine Kiner. La nuit des béguines. Ed. Liana Levi, 2017.

L'histoire se déroule entre 1310 et 1314. Si le royaume de France est encore le plus puissant de la chrétienté, les équilibres féodaux ont basculé. Le clergé tente donc de mettre au pas tous ceux qui échappent à son autorité et le statut des béguines va être condamné. Pour des centaines de femmes seules, pieuses mais laïques, cette institution offrait une alternative au mariage et au cloître. Ne subsisteront que quelques rares survivances dans les Flandres.

Sylvie DEBORDE

[illegible]